



Assemblée générale
Conseil économique et social

Distr.
GENERALE

A/47/288 ✓
E/1992/94
8 juillet 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-septième session
Point 88 a) de la liste préliminaire*
ASSISTANCE ECONOMIQUE SPECIALE ET
SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE :
BUREAU DU COORDONNATEUR DES
NATIONS UNIES POUR LES SECOURS
EN CAS DE CATASTROPHE

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
Session de fond de 1992
Point 9 c) de l'ordre du jour
ASSISTANCE ECONOMIQUE SPECIALE,
AIDE HUMANITAIRE ET SECOURS
EN CAS DE CATASTROPHE :
COORDINATION DES SECOURS
EN CAS DE CATASTROPHE

Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours
en cas de catastrophe

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

| | <u>Paragraphes</u> | <u>Page</u> |
|--|--------------------|-------------|
| I. INTRODUCTION | 1 - 2 | 3 |
| II. COORDINATION DES SECOURS | 3 - 18 | 3 |
| III. MOYENS DE FACILITER LES INTERVENTIONS - LE SYSTEME DES NATIONS UNIES ET LA PLANIFICATION PREALABLE A L'ECHELLE INTERNATIONALE | 19 - 44 | 9 |
| IV. ATTENUATION DES EFFETS DES CATASTROPHES : PREVENTION ET PLANIFICATION PREALABLE AUX ECHELONS NATIONAL ET REGIONAL | 45 - 52 | 16 |
| V. LA GESTION DES INFORMATIONS CONCERNANT LES CATASTROPHES NATURELLES : UNE ACTIVITE D'APPUI ESSENTIELLE | 53 - 69 | 21 |
| VI. ADMINISTRATION ET FINANCES | 70 - 80 | 25 |

* A/47/50.

TABLE DES MATIERES (suite)

ANNEXES

| | <u>Page</u> |
|---|-------------|
| I. Etat des dons du Bureau du Coordonnateur pendant l'exercice biennal 1990-1991 | 28 |
| II. Etat récapitulatif de la coordination de secours de l'UNDRO pour 1990 | 30 |
| III. Etat des recettes et dépenses enregistrées au titre de tous les fonds d'affectation spéciale de l'UNDRO pour les exercices biennaux 1986-1987, 1988-1989 et 1990-1991 | 34 |
| IV. Contributions versées par les gouvernements au Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement de l'UNDRO en 1990 et 1991 | 36 |
| V. Contributions versées au Fonds d'affectation spéciale de l'UNDRO pour les secours en cas de catastrophe en 1990-1991 | 38 |
| VI. Contributions versées par les gouvernements et les institutions à l'UNDRO au titre du Fonds d'affectation spéciale pour les activités de coopération technique de l'UNDRO en 1990-1991 | 41 |
| VII. Etat des activités de l'UNDRO pour l'atténuation des effets des catastrophes, 1990-1991 | 43 |
| VIII. Budget ordinaire : comparaisons des crédits ouverts et dépenses du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe (y compris le Bureau de liaison de New York), au cours des exercices biennaux 1986-1987, 1988-1989, 1990-1991, par objet de dépense | 45 |
| IX. Tableau d'effectifs du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe pour 1990-1991 | 46 |

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport porte sur les travaux du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe (UNDRO) pendant l'exercice biennal 1990-1991. Il est soumis à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social conformément aux résolutions 2816 (XXVI), 39/217 et 40/236 de l'Assemblée générale datées respectivement du 14 décembre 1971, du 18 décembre 1984 et du 17 décembre 1985, et à sa décision 43/447 du 20 décembre 1988, par laquelle elle approuvait la résolution 1988/51 du Conseil économique et social, en date du 26 juillet 1988.

2. En raison de la restructuration du secteur humanitaire effectuée en application de la résolution 46/182 de l'Assemblée générale, le présent rapport est le dernier rapport sur les travaux et les activités du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe qui paraît selon le modèle habituel. Le Bureau a en effet été absorbé par le nouveau Département des affaires humanitaires créé en mars de cette année pour donner suite aux dispositions de la résolution 46/182 du 19 décembre 1991 de l'Assemblée générale. Ladite résolution vise à permettre au système des Nations Unies d'intervenir de façon rapide et coordonnée en cas de catastrophe, qu'il s'agisse d'une catastrophe naturelle ou d'une catastrophe causée par l'homme. Le Département des affaires humanitaires a à sa tête le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, qui est également Coordonnateur des secours d'urgence. Dans l'exercice de ses fonctions dans le domaine des secours d'urgence, le Coordonnateur travaille en étroite collaboration avec les organismes et institutions des Nations Unies concernés et en consultation avec les pays victimes de catastrophe, ainsi qu'avec la communauté internationale des donateurs. Un rapport sur les activités du nouveau Département et l'application de la résolution 46/182 sera soumis à l'Assemblée générale à sa quarante-septième session.

II. COORDINATION DES SECOURS

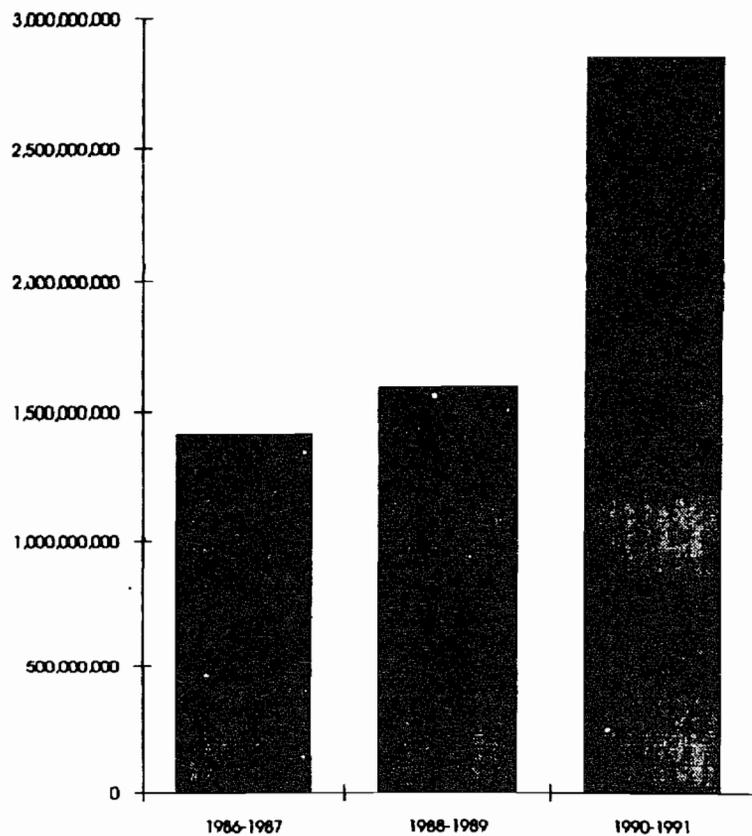
Principales tendances

3. Confirmant la tendance des années précédentes, la communauté internationale a fait preuve d'une solidarité accrue face aux situations d'urgence et aux catastrophes au cours de l'exercice biennal 1990-1991. Le montant total de l'aide internationale, tant en espèces qu'en nature, que les gouvernements, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et l'ONU ont porté à la connaissance de l'UNDRO, a été de 2,86 milliards de dollars des Etats-Unis (voir figure 1).

4. Non seulement la communauté internationale n'a pas ménagé son appui financier mais encore elle s'est soucié davantage du rapport coût-efficacité des opérations de secours, donnant par là-même une importance nouvelle aux efforts de coordination. Plus encore que par le passé, c'est donc à l'UNDRO qu'il est revenu d'acheminer l'aide internationale. Le montant total des contributions versées par l'intermédiaire de l'UNDRO a été de 207 millions de dollars, ce qui représente une somme 15 fois supérieure à celle de l'exercice 1986-1987 et cinq fois supérieure à celle de l'exercice biennal précédent (voir figure 2).

Figure 1

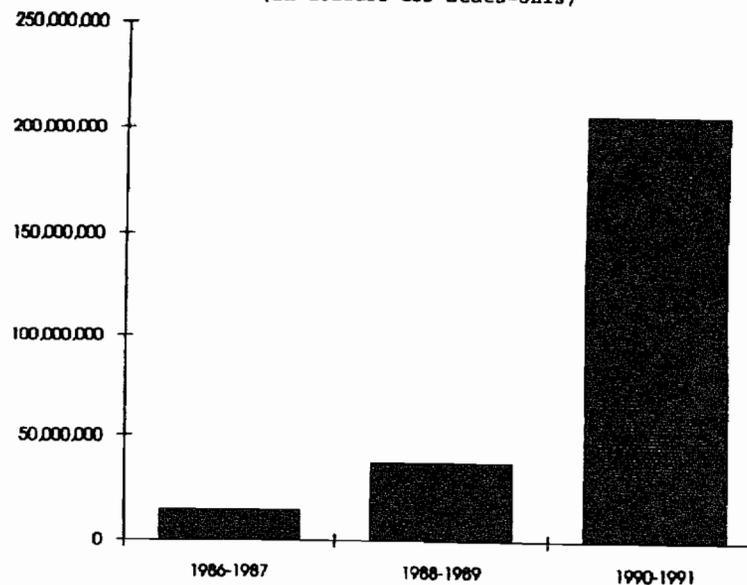
Total des contributions versées au titre
 de l'aide humanitaire dont le montant a
 été indiqué à l'UNDRO
 (En dollars des Etats-Unis)



1986-1987 1,418,000,000
 1988-1989 1,595,000,000
 1990-1991 2,858,000,000

Figure 2

Total des contributions acheminées
 par l'intermédiaire de l'UNDRO
 (En dollars des Etats-Unis)



1986-1987 14,000,000
 1988-1989 38,000,000
 1990-1991 207,000,000

5. Le Bureau a participé aux opérations de secours ou d'appui menées à la suite de 106 catastrophes. Sa participation a été marquée par la publication de rapports de situation décrivant les faits, les dégâts, les besoins et, le cas échéant, l'intervention internationale. La publication de 413 rapports, soit un tous les deux jours, montre combien la tâche du Bureau a été lourde pendant l'exercice biennal.

6. Les catastrophes ont présenté des degrés très divers de gravité et de complexité, allant de phénomènes naturels tels que les tremblements de terre ou les éruptions volcaniques à des catastrophes naturelles progressives comme la sécheresse, en passant par des catastrophes causées par l'homme comme des troubles civils ou des déplacements de population.

7. Bien que leur nombre ait été moindre, les catastrophes causées par l'homme ont exigé du Bureau une attention particulièrement soutenue. Cela a été tout spécialement le cas pour la crise entre l'Iraq et le Koweït qui a mobilisé une très large proportion des ressources du Bureau. On peut également se faire une bonne idée du niveau de participation du Bureau en comparant les contributions versées par son intermédiaire au titre des deux types de catastrophe ou situation d'urgence, naturelles ou causées par l'homme (voir figures 3, 4 et 5).

Tendances régionales

8. En Afrique, l'UNDRO a fait porter l'essentiel de ses efforts sur les catastrophes soudaines et sur les situations d'urgence créées par l'homme, telles que la crise au Libéria qui a eu des répercussions sur les pays voisins, et la situation au Mozambique. Les catastrophes naturelles soudaines qui se sont produites en Asie et dans le Pacifique ont tout particulièrement mis à contribution les ressources du Bureau. Le continent asiatique a été victime de catastrophes graves comme le cyclone au Bangladesh (1991), les inondations en Chine (1991), l'éruption du mont Pinatubo aux Philippines (1991) et le tremblement de terre en République islamique d'Iran (1990). Au Moyen-Orient, les catastrophes naturelles sont passées au second plan du fait de la crise entre l'Iraq et le Koweït; l'Europe orientale a souffert à la fois de phénomènes naturels (par exemple les tremblements de terre survenus dans l'ancienne Union soviétique) et de troubles civils (Roumanie).

Evaluation des dégâts et des besoins

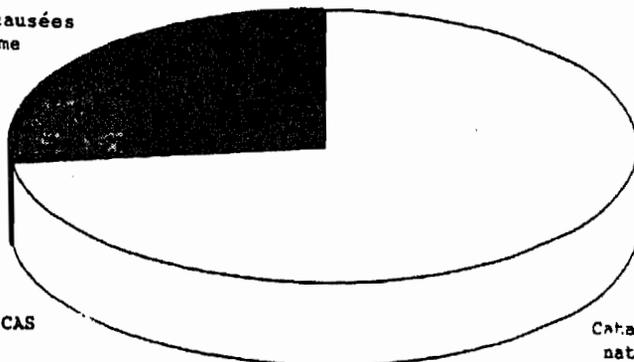
9. Les missions interinstitutions des Nations Unies constituent un outil efficace pour évaluer les besoins et mobiliser les ressources de façon multisectorielle. Conformément au mandat qui était le sien en matière de coordination, l'UNDRO a organisé des missions de ce genre au Pérou à la suite de la sécheresse et au Malawi après les inondations en 1990, et a participé à d'autres missions, notamment au Liban et en Somalie. Le Coordonnateur pour les secours en cas de catastrophe ayant été nommé Représentant spécial du Secrétaire général au sein des missions interinstitutions en République islamique d'Iran, au Bangladesh et en Jordanie, les efforts de coordination se

/...

Figure 3

PARTICIPATION DE L'UNDRO AUX SECOURS EN CAS
DE CATASTROPHE - RAPPORTS
(Nombre total des rapports : 413 pour
l'exercice biennal 1990-1991)

Catastrophes causées
par l'homme
26,88 %

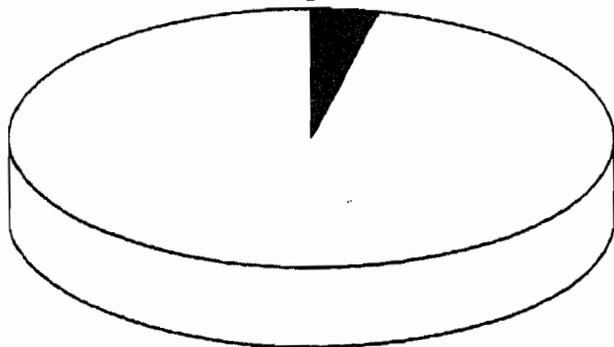


Catastrophes
naturelles
73,12 %

Figure 4

PARTICIPATION DE L'UNDRO AUX SECOURS EN CAS
DE CATASTROPHE - CONTRIBUTIONS
(Acheminement des contributions pour des
catastrophes spécifiques par type de
catastrophe - 200 millions de dollars
des Etats-Unis pour l'exercice biennal
1990-1991)

3,78 %
Catastrophes naturelles

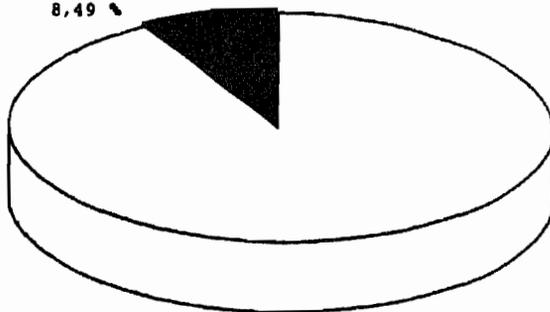


96,22 %
Catastrophes causées par l'homme

Figure 5

PARTICIPATION DE L'UNDRO AUX SECOURS EN CAS
DE CATASTROPHE - PAR TYPE DE CATASTROPHE
(Nombre total des catastrophes - 106 pour
l'exercice biennal 1990-1991)

Catastrophes causées par l'homme
8,49 %



Catastrophes naturelles
91,51 %

sont trouvés renforcés. Les missions interinstitutions ont amené le Bureau à lancer des appels unifiés en vue de l'élaboration de programmes de secours concertés qui ont été soumis à la communauté internationale des donateurs.

10. L'évaluation des dégâts et des besoins a également constitué un élément essentiel des missions de coordination des secours que l'UNDRO a entrepris de mener de sa propre initiative à la suite de catastrophes telles que l'éruption du mont Pinatubo aux Philippines.

Coordination des interventions et de la mobilisation des ressources

11. C'est surtout par le biais de réunions d'information que le Bureau s'est employé à signaler les catastrophes à l'attention de la communauté internationale, à mobiliser des ressources et à stimuler l'échange d'informations entre les gouvernements donateurs, le système des Nations Unies et les organisations non gouvernementales à Genève. En conséquence, le nombre de réunions d'information qu'il a organisées sur toute une série de catastrophes naturelles ou causées par l'homme a triplé (passant à près d'une par mois en moyenne).

12. On a continué à faire appel, en les perfectionnant, à des techniques qui avaient fait leurs preuves, telles que les rapports de situation et les consultations avec les donateurs et les bénéficiaires de l'aide internationale. Les efforts de coordination ont été grandement facilités par les rapports que les donateurs ont soumis à l'UNDRO sur la nature et la valeur de leur contribution, quand ces rapports revêtaient un caractère d'actualité et étaient exhaustifs. Il a été encourageant de constater que les donateurs établissaient de plus en plus souvent leur rapport suivant le modèle du Bureau : on ne peut qu'espérer que cette tendance se maintiendra dans le cadre du nouveau Département et que d'autres donateurs suivront l'exemple des premiers en soumettant eux aussi leur rapport promptement.

13. Des délégués de l'UNDRO ont été détachés sur le terrain auprès des représentants résidents locaux de l'UNDRO et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ainsi qu'auprès de l'équipe des Nations Unies pour la gestion des opérations en cas de catastrophe afin de les appuyer. Malheureusement, la pénurie de personnel a contraint le Bureau à recourir à des experts et des consultants, ce qui a eu notamment pour inconvénient de priver le personnel du Bureau d'occasions d'acquérir une formation en cours d'emploi et de l'expérience sur le terrain.

14. Le Bureau du Coordonnateur a eu à sa disposition 360 000 dollars par an inscrits au budget ordinaire de l'Organisation pour fournir des dons immédiats en espèces en cas de catastrophe. Dans la plupart des cas, ces dons ont été acheminés par l'intermédiaire des représentants résidents du PNUD/UNDRO qui ont pu ainsi répondre à une partie des besoins les plus urgents ou faciliter l'élaboration de programmes de secours concertés grâce à ces capitaux de lancement. On trouvera à l'annexe I une liste des dons fournis au titre des secours d'urgence.

/...

15. Au cours de l'exercice biennal, le montant des contributions que l'UNDRO a pu mobiliser pour les secours et qui ont été acheminées par l'intermédiaire des fonds d'affectation spéciale s'est élevé au total à 207 millions de dollars (voir l'annexe V). Sur ce montant, 200 millions ont été affectés à des catastrophes ou situations d'urgence spécifiques comme l'indique l'annexe III. Le solde (7 millions de dollars) a consisté en dons sans destination spécifiée au préalable ou a servi à couvrir les frais d'exploitation et de fonctionnement de l'entrepôt de Pise. Au total, les contributions versées au titre des secours dont le montant a été indiqué au Bureau pour 106 situations d'urgence ou catastrophes se sont élevées à 2,86 milliards de dollars, comme l'indique l'annexe II.

16. En décidant de donner au Bureau une délégation de pouvoirs lui permettant de procéder à des achats d'urgence dans un certain nombre (encore limité) de catastrophes naturelles ou causées par l'homme, les autorités financières de l'ONU à New York ont grandement facilité son action.

17. Non seulement les mesures prises pour renforcer les efforts de coordination lors de la crise entre l'Iraq et le Koweït ont été riches d'enseignement pour les opérations à venir mais elles ont présenté divers aspects novateurs en prévoyant notamment :

a) D'élaborer un plan d'action en vue d'une planification préalable à l'échelle du système s'agissant des populations migrantes, en s'appuyant sur des hypothèses précises et en assignant un rôle et des ressources budgétaires à différents organismes des Nations Unies;

b) De répartir les tâches parmi les différents organismes en tenant compte en priorité de leur compétence propre plutôt que de leur mandat au sens strict;

c) De créer immédiatement un groupe de travail interinstitutions des Nations Unies, qui s'est ouvert rapidement à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au Comité international de la Croix-Rouge et à l'Organisation internationale pour les migrations et qui s'est réuni toutes les semaines au siège de l'UNDRO pour coordonner les initiatives et lancer des appels unifiés;

d) De créer un mécanisme central de financement : les donateurs ont été incités à contribuer à ce mécanisme central et à ne pas assortir leurs contributions d'affectation précise. Cela a permis au Bureau de répartir les fonds selon les priorités retenues par le Groupe de travail interinstitutions;

e) De nommer des hauts fonctionnaires des Nations Unies chargés de gérer des situations d'urgence en République islamique d'Iran, en Jordanie, en Syrie et en Turquie, pour appuyer les activités des coordonnateurs résidents dans le domaine de l'information, de la mobilisation des ressources et de la coordination.

18. L'expérience acquise lors de la crise entre l'Iraq et le Koweït a fait l'objet d'une évaluation approfondie qui a été indiquée dans une étude de cas séparée 1/. C'est de cette expérience que s'est inspiré le Bureau pour formuler les propositions qu'il a adressées à l'Assemblée générale à sa quarante-sixième session en vue de renforcer les moyens dont il dispose pour s'acquitter de son mandat 2/.

III. MOYENS DE FACILITER LES INTERVENTIONS - LE SYSTEME
DES NATIONS UNIES ET LA PLANIFICATION PREALABLE A
L'ECHELLE INTERNATIONALE

19. Le Bureau a développé ses activités de planification préalable pour mieux permettre à la communauté internationale d'intervenir en cas de catastrophe. Certaines de ces activités sont décrites ci-après :

Entrepôt de l'UNDRO, Pise (Italie)

20. Durant l'exercice biennal, l'entrepôt de l'UNDRO à Pise a continué à s'acquitter de sa fonction, à savoir combler les lacunes précises et limitées que peut comporter l'assistance fournie au cours de la toute première phase des divers types d'urgence. Une vingtaine de types différents d'articles nécessaires en cas de secours sont habituellement gardés en stock. Quatre donateurs continuent de reconstituer les stocks : la Finlande, l'Italie, le Japon et la Norvège. Le matériel d'urgence dont avait fait don l'ancienne Union soviétique est également entreposé à Pise. A la fin de 1991, l'UNDRO a signé avec les autorités de l'aéroport de Pise un accord en vue de la location de deux entrepôts supplémentaires, ce qui a porté la capacité d'entreposage des installations de Pise à 1 800 mètres carrés (soit près du double de la superficie initiale).

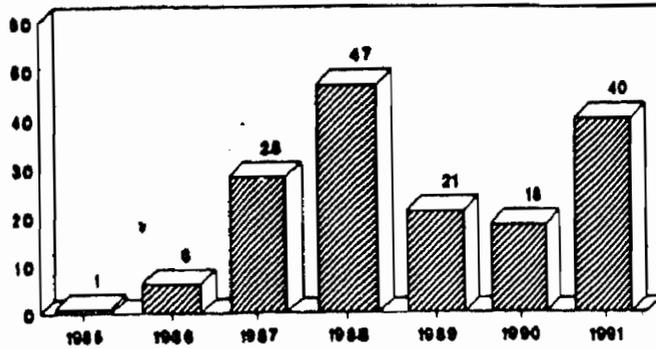
21. L'expansion des opérations en 1991 est essentiellement due au fait que le Gouvernement argentin a mis à la disposition de l'UNDRO un avion de 35 tonnes durant une partie de la crise du Golfe. En coopération avec le HCR, l'UNICEF, le Siège de l'ONU, la Croix-Rouge et les Gouvernements italien et japonais, 19 vols (sur 25) sont partis de Pise durant les mois de février, mars et avril, à destination des pays touchés par la crise du Golfe. Sur un total de 600 000 kilogrammes transportés durant cette période, près de la moitié ont été groupés et rassemblés dans l'entrepôt de Pise, ce qui en montre bien l'utilité en tant que Centre international de rassemblement des secours (voir figures 6, 7 et 8).

/...

Figure 6

ENTREPOT DE L'UNDRO A PISE

Nombre de vols de secours, 1985-1991 (*)
(Total 161, moyenne 25 par an)



(*) Certains à destination de plus d'un pays

Figure 7

ENTREPOT DE L'UNDRO A PISE

Destinations des vols de secours, 1985-1991
Pourcentage par région

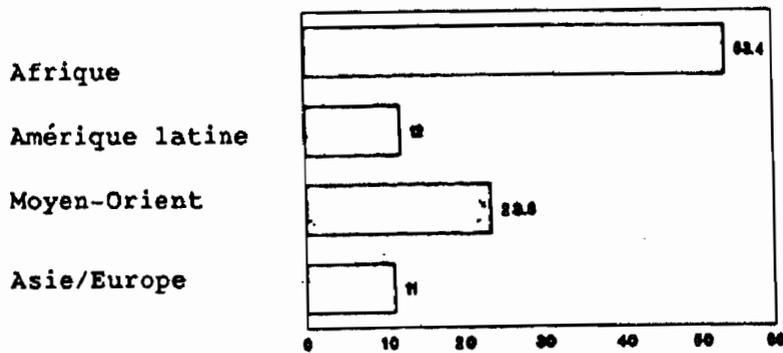
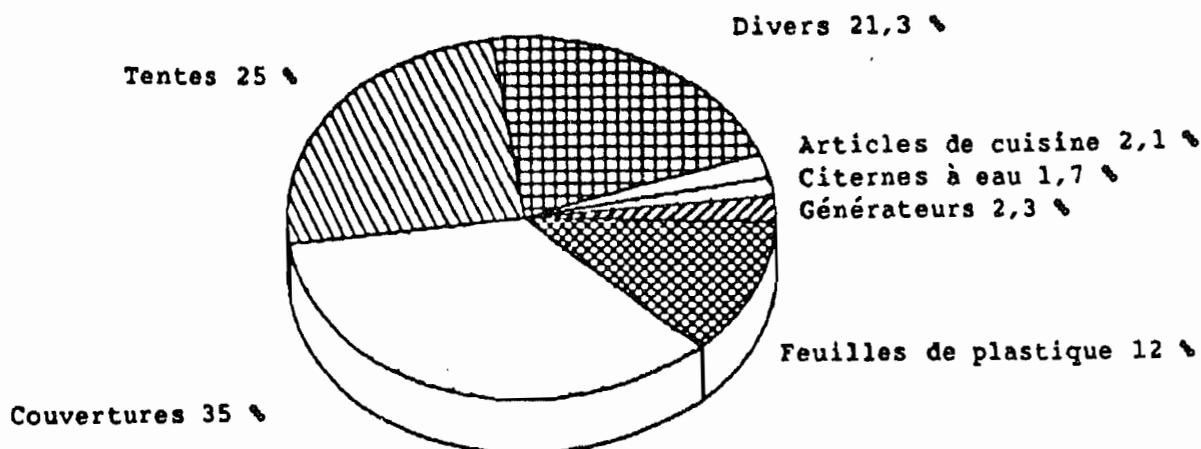


Figure 8

ENTREPOT DE L'UNDRO A PISE

Rotation des stocks, 1990/1991
(Sur la base du poids) (*)



(*) 1990 : 341 200 kg, 1991 : 329 200 kg
sans compter l'avion de l'Argentine.

Recherche et sauvetage

22. Reconnaissant qu'il y avait lieu de renforcer la coordination des opérations internationales de recherche et de sauvetage, ce qu'avait déjà montré le tremblement de terre arménien, l'UNDRO a lancé deux projets pilotes. C'est ainsi que la première édition d'un Annuaire des Equipes internationales de recherche et de sauvetage, recensant 23 équipes dans 18 pays, a été publié et largement diffusé. En second lieu, l'UNDRO a organisé un Atelier international de recherche et de sauvetage, qui s'est réuni sous les auspices du Gouvernement autrichien, à Wattener, Lyzum (Tyrol) du 8 au 13 avril 1991; y assistaient des fonctionnaires et chefs d'équipes de recherche et de sauvetage de 18 pays.

23. L'Atelier a adopté quatre protocoles internationaux de recherche et de sauvetage qui, sans être des instruments juridiques ayant une valeur contraignante, constituent néanmoins un ensemble structuré de directives

/...

établies par des personnes ayant l'expérience des opérations internationales de recherche et de sauvetage, qui devrait faciliter les opérations futures et en accroître l'efficacité.

24. A la suite de l'Atelier tenu en Autriche et d'une réunion ultérieure convoquée par l'UNDRO, sous les auspices du Gouvernement allemand, à Beuggen (Allemagne) du 11 au 13 décembre 1991, il a été créé un Groupe consultatif international de recherche et de sauvetage (GCIRS). Ce groupe, qui aura une structure stable, devrait servir de base à la coopération future en matière d'opérations internationales de secours, ainsi qu'aux activités de planification préalable, en accélérant la mise à disposition de ressources locales et internationales accrues pour de telles opérations. Le GCIRS se compose d'un comité directeur, d'un secrétariat (UNDRO), de groupes régionaux et de groupes de travail.

25. Le résultat de ces initiatives et la leçon qui se dégage de l'expérience acquise lors de catastrophes telles que la crise du Golfe et le cyclone du Bangladesh montrent à quel point il importe d'améliorer les instruments dont on dispose pour coordonner les opérations sur les lieux du sinistre. Dans cette perspective, l'UNDRO a proposé de créer un bureau spécialisé qui s'occuperait des systèmes de coordination des opérations.

Communications

26. La Conférence internationale sur l'utilisation des télécommunications pour la gestion des catastrophes qui a été convoquée par l'UNDRO à Genève du 19 au 21 mars 1990, avec l'appui du Gouvernement allemand, a réuni des fabricants et fournisseurs de matériel ou de services de communication et des usagers des organismes internationaux de gestion des catastrophes désireux d'améliorer et d'accélérer le flux des renseignements qui sont vitaux pour les activités de secours en cas de catastrophe et d'atténuation de ses effets. La Conférence a recommandé des mesures propres à faciliter l'entrée, la sortie et le fonctionnement du matériel de communication (et notamment des satellites), ainsi que l'établissement à cette fin d'instruments juridiques internationalement reconnus. Des contacts ont été pris avec des experts spécialisés en vue de la mise en oeuvre de ces recommandations.

27. L'UNDRO a coopéré avec l'Institut international des communications, l'Union internationale des télécommunications (UIT) et d'autres organisations à l'organisation d'une Conférence sur les communications en cas de catastrophe qui s'est tenue du 20 au 22 mai 1991 à Tampere (Finlande). Dans la "Déclaration de Tampere" formulée à cette occasion, la Conférence a défini les besoins en matière de communications et de télédétection des organismes chargés de gérer les catastrophes et a invité le Bureau à réunir en 1993 une conférence chargée de négocier une convention intergouvernementale sur les communications en cas de catastrophe. Le Bureau a, de plus, accru sa propre capacité de communication en cas d'urgence en se procurant, avec le concours du Gouvernement norvégien, trois terminaux de satellite INMARSAT Classe-C.

Quatrième réunion des chefs des services nationaux de secours d'urgence et relations avec les organisations non gouvernementales

28. Il importe de fournir aux chefs des services de gestion des catastrophes des pays donateurs et des pays sujets à catastrophe l'occasion de procéder à des échanges de vues et de données d'expérience, afin de renforcer les dispositifs internationaux de gestion des secours et d'atténuation des effets des catastrophes. C'est à cette fin que l'UNDRO a convoqué à Genève, les 1er et 2 octobre 1991, la quatrième réunion des chefs des services nationaux de secours d'urgence. Quatre-vingt-dix participants environ de 34 pays et de la Communauté européenne (CEE) ont fait un tour d'horizon des dernières situations d'urgence et des activités menées par l'UNDRO pour coordonner les secours et atténuer les effets des catastrophes. La réunion a notamment pris note de l'évolution du Programme PNUD/UNDRO de formation à la gestion des catastrophes et été convenue qu'il y avait lieu de le poursuivre, tout en exprimant le désir d'élargir la base de donateurs. La réunion a débattu de la question du recours à l'aide de militaires pour les opérations de secours et a conseillé à l'UNDRO d'envisager la tenue d'un atelier à ce sujet. L'UNDRO a également été prié de définir les critères à prendre en considération pour établir un registre des stocks de matériel de secours, et le détail des arrangements nécessaires à cette fin, et de songer à organiser un atelier à l'intention des organisations ayant de tels stocks.

29. Les rapports de travail établis avec les organisations non gouvernementales ont continué à se développer durant l'exercice. Les participants à la réunion consultative mixte sur la coopération entre l'UNDRO et les ONG, tenue à Genève les 1er et 2 mars 1990, ont examiné toute une série de sujets présentant un intérêt pour les responsables de la gestion des catastrophes (par exemple : couloirs de secours, communications, recherches et sauvetage, formation, Réseau international d'information des Nations Unies sur les situations d'urgence (UNINET), registres d'experts et stocks). Comme l'indique le rapport définitif 3/, la réunion a mis en lumière l'importance du rôle joué par les organisations non gouvernementales dans la gestion des catastrophes et les domaines se prêtant à une plus étroite collaboration avec le Bureau.

Programme PNUD/UNDRO de formation à la gestion des catastrophes

30. Fondé sur l'étude exhaustive faite par deux consultants ayant une solide expérience de la gestion des secours d'urgence et de la formation en ce domaine, le Programme de formation à la gestion des catastrophes a été lancé en juillet 1990 sous la direction conjointe du PNUD et de l'UNDRO, avec le concours d'un consultant commun.

31. Le Programme fournit un cadre d'action et prévoit une série d'activités pouvant servir de catalyseurs pour la mise en place, à travers le monde, d'un dispositif de formation à la gestion des catastrophes. Parmi les objectifs spécifiques du Programme qui visent à améliorer les capacités d'intervention, il convient de citer les suivants :

/...

- a) Renforcer la planification préalable, au plan international comme au niveau des pays;
- b) Améliorer la coordination internationale dans les situations exigeant une intervention;
- c) Améliorer l'efficacité des Nations Unies en cas de catastrophe ou de situation d'urgence;
- d) Clarifier la ligne de conduite à tenir en cas de catastrophe, les modèles opérationnels et la terminologie;
- e) Aider à la constitution d'équipes de gestion des catastrophes.

32. Jusqu'à la fin de 1991, les activités suivantes ont été entreprises dans le cadre de la mise en oeuvre du programme de formation :

- a) Nomination d'un organe technique de coordination, d'organismes techniques associés pour les opérations, de centres régionaux de collaboration pour l'Amérique latine, les Caraïbes, l'Asie et le Pacifique et l'Afrique. Des négociations ont été entreprises pour la désignation de centres régionaux de collaboration au Moyen-Orient;
- b) Elaboration, étude et production de 14 modules de formation et guides de formateurs; production également de deux films vidéo destinés à la formation;
- c) Organisation d'un cours interinstitutions de "formation de formateurs";
- d) Organisation de trois cours subrégionaux pour l'Amérique latine, les Caraïbes et le Moyen-Orient;
- e) Organisation de trois cours nationaux à l'intention du Chili, d'El Salvador et du Guatemala;
- f) Elaboration de directives internes de l'UNDRO; nomination d'un groupe permanent sur le perfectionnement du personnel et de l'organisation, adoption d'un plan pour les activités de formation de 1992.

Manuel PNUD/UNDRO sur la gestion des catastrophes

33. Sur la base d'un premier échange de vues avec des institutions des Nations Unies (comptant parmi les premiers membres de l'équipe de gestion des catastrophes) et en vue d'améliorer les directives désormais périmées fournies aux bureaux extérieurs à ce sujet, deux consultants ont élaboré en mai 1991, à partir des contributions qui leur avaient été fournies par le PNUD et l'UNDRO, la première version du Manuel commun sur la gestion des catastrophes.

34. Ce Manuel définit les principes et procédures à suivre pour coordonner les préparatifs et interventions interinstitutions.

S'agissant des préparatifs

35. Le Manuel décrit les mesures que le Coordonnateur résident et l'équipe des institutions des Nations Unies devraient prendre collectivement, au niveau des pays, pour être prêts à agir et en mesure d'intervenir rapidement et de façon appropriée en cas de catastrophe.

S'agissant des interventions

36. Le Manuel décrit les mesures que le Coordonnateur résident et l'équipe de gestion des catastrophes des Nations Unies doivent prendre au niveau des pays lorsqu'une urgence se produit, ou en cas de menace de catastrophe ou de catastrophe.

37. Le Manuel consacre en outre un grand chapitre à la nécessité de sensibiliser le public aux risques de catastrophe et d'intégrer les stratégies d'atténuation dans la planification du développement, en définissant des orientations générales, des méthodes et des mesures concrètes.

38. Un avant-projet de manuel PNUD/UNDRO sur la gestion des catastrophes est à l'étude dans ces deux organisations, notamment dans 65 bureaux extérieurs situés dans les pays les plus sujets à catastrophe, ainsi que dans les institutions des Nations Unies concernées. Il a également été utilisé dans le cadre du Programme de formation à la gestion des catastrophes, pour des cours tant régionaux que nationaux. Il devra être réexaminé à la lumière de la situation nouvelle découlant de la création du Département des affaires humanitaires, dont l'UNDRO fait maintenant partie.

Projet de terminologie UNDR0/Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles

39. Le projet de terminologie UNDR0/Décennie internationale comporte deux phases : la première consiste à établir un glossaire multilingue des termes de base les plus fréquemment utilisés dans les activités sur le terrain et dans les bureaux. La deuxième consistera à élaborer une méthode dont l'emploi sera recommandé pour l'établissement de glossaires portant sur différents aspects spécialisés de la gestion des catastrophes.

40. Au cours de la première étape, on a recensé et étudié le matériel terminologique publié ou inédit, puis retenu 350 termes fondamentaux, assortis de définitions, qui seront inclus dans le premier projet de glossaire de base. Pour opérer cette sélection, on s'est servi d'un organigramme de toutes les activités liées aux catastrophes.

41. La liste et les définitions ont été soumises à l'examen d'une réunion d'experts internationaux et de représentants des organisations internationales, convoquée par l'UNDRO à Prague du 23 au 27 septembre 1991.

/...

42. La réunion a noté que les définitions proposées par différentes organisations, par exemple en ce qui concerne l'expression "atténuation des effets des catastrophes", ne sont pas nécessairement contradictoires mais ont une portée différente.

43. La réunion a examiné les termes et leurs définitions et a établi une liste recommandée de termes et de définitions en anglais. Les équivalents français et espagnols sont en cours d'établissement et on prévoit qu'un groupe restreint de rédaction coordonnera et établira le projet définitif de glossaire durant le second semestre de 1992.

44. Parallèlement, l'UNDRO s'est employé à élaborer une base type de données terminologiques informatisées dans laquelle on pourrait incorporer les glossaires multilingues décrits ci-dessus lorsqu'ils seront au point. On disposera par ce moyen d'un système interactif de recherche documentaire donnant (avec leur définition) les termes usités dans la gestion des catastrophes ainsi que leurs équivalents dans les diverses langues considérées.

IV. ATTENUATION DES EFFETS DES CATASTROPHES : PREVENTION ET PLANIFICATION PREALABLE AUX ECHELONS NATIONAL ET REGIONAL

45. L'exercice biennal 1990-1991, correspondant aux deux premières années de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles, a été marqué par un accroissement considérable de la demande d'assistance technique émanant des pays en développement encouragés par de plus fermes assurances quant aux chances de succès des activités d'atténuation des effets des catastrophes et à leur rapport coût-efficacité. En corrélation étroite avec cette demande en expansion, et pour répondre aux sollicitations de l'UNDRO, les nombreux donateurs se sont montrés de plus en plus disposés à augmenter leurs contributions en espèces ou en nature afin d'encourager un élargissement des activités de prévention des catastrophes et de planification préalable (voir annexe VI). La principale difficulté rencontrée a été la pénurie de main-d'oeuvre expérimentée permettant de répondre à ces nouvelles exigences. Pour couvrir le champ le plus large possible et garantir le meilleur rapport coût-efficacité possible de ses programmes d'atténuation, l'UNDRO a lancé plusieurs nouveaux projets sous-régionaux, par exemple dans le Pacifique Sud et en Afrique australe, et encouragé l'élargissement des échanges internationaux de données d'expérience et de méthodologies dans les régions de l'Amérique latine, de l'Asie et de la Méditerranée.

46. On a aussi fait un effort particulier pour établir des scénarios axés sur les événements potentiels présentant les risques les plus élevés dans ces régions sujettes aux catastrophes naturelles, qui font intervenir une séquence d'activités d'atténuation pleinement et méthodiquement intégrée de manière à tirer le meilleur parti de toutes les compétences locales disponibles. Même lorsque les besoins initiaux d'orientation et de formation au niveau local ont constitué une lourde charge, les avantages ultimes d'un intérêt plus marqué pour les activités d'atténuation et de fonctionnaires locaux résidant en

permanence dans les zones à risque élevé sont beaucoup plus durables car ils permettent l'épanouissement d'une "culture" locale de réduction des effets des catastrophes naturelles aux racines indigènes. Par ailleurs, la présence sur place de responsables plus compétents de la gestion des opérations en cas de catastrophe a considérablement amélioré l'efficacité des activités menées dans les tout premiers stades de chaque nouvelle situation d'urgence. Les avantages de ce plus haut degré de professionnalisme local en matière d'atténuation des effets des catastrophes ont été clairement démontrés, par exemple au cours des récentes situations d'urgence survenues en Colombie, dans certains pays des Caraïbes et aux Philippines.

47. En raison de l'efficacité prouvée de ce transfert de technologie, et pour renforcer ses capacités dans ce domaine, le Bureau du Coordonnateur a aussi mis en place un nouveau programme de bourses d'études, qui sont de plus en plus recherchées et offrent aux responsables des interventions en cas de catastrophe des possibilités de formation dans de nombreux pays en développement sujets aux catastrophes, où ils peuvent suivre des cours de leur choix ou répondant à des options appropriées, définies et organisées par l'UNDRO. Le Bureau du Coordonnateur a aussi contribué activement à l'organisation de nombreux séminaires de la plupart des autres institutions internationales participant à l'atténuation des effets des catastrophes naturelles. Il s'est joint aux programmes mis en oeuvre en la matière par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), l'Organisation mondiale de la santé/Organisation panaméricaine de la santé (OMS/OPS), l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'Organisation des Etats américains (OEA), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et d'autres entités internationales ou régionales.

48. La gamme des publications de l'UNDRO s'est enrichie d'un nouveau manuel détaillé sur les méthodes et la pratique de l'atténuation des effets des catastrophes, à l'usage principalement des fonctionnaires et des planificateurs. L'UNDRO a publié des études approfondies des risques et des mesures connexes d'atténuation destinées aux pays sujets aux catastrophes naturelles, de nouveaux guides de formation, les actes détaillés de séminaires sur l'évaluation des risques sismiques dans la région méditerranéenne, des études sur l'ensemble des risques majeurs et des mesures d'atténuation des effets de catastrophes prises en République d'Arménie ainsi que sur les risques de tremblement de terre dans de grandes villes d'Amérique latine. Il a établi des études statistiques à l'échelle mondiale sur l'impact économique des catastrophes naturelles, qui servent de base à la quantification de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles de certains pays. Il a aussi contribué activement à l'établissement de publications relatives aux nombreux séminaires de gestion des catastrophes naturelles auxquels il a participé avec d'autres institutions internationales, comme indiqué précédemment.

49. Le lancement de la Décennie a également conduit à de nouvelles initiatives visant à repenser et à renforcer la stratégie de l'atténuation des

/...

effets des catastrophes naturelles. Fondée sur les diverses expériences effectuées au fil des ans et sur une analyse approfondie de l'efficacité des différentes méthodes de prévention et de planification préalable, cette stratégie se ramène aux huit objectifs fondamentaux suivants :

- a) Encourager le développement de l'étude et de la compréhension de l'ensemble des risques potentiels;
- b) Intégrer toutes les connaissances techniques nationales dans les mesures d'évaluation des risques et d'atténuation;
- c) Promouvoir la pratique des études de scénario et veiller à ce que des mesures s'enchaînent de manière appropriée (enquêtes, prescriptions, formation) soient appliquées dans chaque scénario;
- d) Prendre activement des mesures pour enquêter sur les possibilités de catastrophe dans tout nouveau projet de développement important;
- e) Créer à l'échelon national un service permanent chargé de mettre en route et de superviser un programme d'activités d'atténuation en évolution constante, faisant intervenir toutes les institutions nationales compétentes;
- f) Aider les pouvoirs publics à intégrer toutes les actions pertinentes des institutions internationales et organisations bilatérales et non gouvernementales dans ce programme;
- g) Tirer les leçons de chaque nouvelle catastrophe pour engager ou élargir des activités d'atténuation;
- h) Veiller à ce que se déroule un échange actif de données d'expérience et de méthodologies, surtout entre pays et à l'intérieur de régions présentant des caractéristiques analogues sous l'angle des catastrophes naturelles et dans le domaine socio-économique.

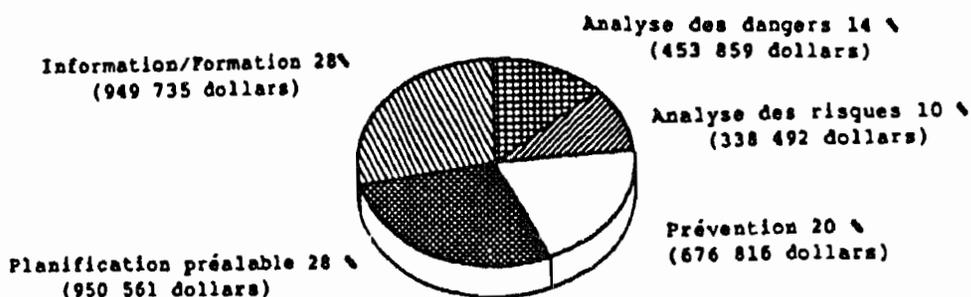
50. Les dépenses totales du Bureau du Coordonnateur en matière d'activités d'atténuation des effets des catastrophes naturelles se sont montées pour la période 1990-1991 à 3 369 463 dollars. Afin d'illustrer trois des aspects les plus importants des programmes d'atténuation des catastrophes naturelles de l'UNDRO, on trouvera plus loin sous forme de graphiques circulaires une ventilation de l'assistance technique entre les cinq principaux éléments qui composent la gamme des activités en matière d'atténuation des effets des catastrophes, leur répartition par région géographique et une indication de l'importance qui leur est accordée en fonction du type de catastrophe. Etant donné le caractère limité de ses ressources financières et techniques, l'UNDRO s'efforce cependant de répartir ses activités d'atténuation de manière égale entre les pays en développement sujets aux catastrophes naturelles en fonction de ces diverses considérations (voir annexe VII).

51. La figure 9 donne une ventilation des dépenses par type d'activité de projet, de l'analyse des dangers et l'analyse des risques à l'information et à la formation en passant par la prévention et la planification préalable, soit les cinq éléments majeurs du cycle d'activités en matière d'atténuation des effets des catastrophes. La figure 10 montre comment se répartissent ces activités de l'UNDRO par région géographique. La figure 11 illustre l'attention donnée à l'atténuation des effets des catastrophes en fonction des divers types de catastrophe.

52. La dure réalité en ce qui concerne les conséquences des catastrophes naturelles est que le nombre de personnes en danger augmente avec la croissance démographique. Pis encore, la vulnérabilité d'une population en augmentation croît plus vite du fait que les personnes en excédent les plus défavorisées et les moins bien protégées ont tendance à s'établir progressivement dans des zones de plus en plus dangereuses. Sauf dans les cas où l'effort consenti en matière d'atténuation est proportionnel à la croissance démographique augmentée du facteur d'accélération de la vulnérabilité, l'ampleur des catastrophes ne peut que continuer de croître inéluctablement.

Figure 9

PROJETS D'ATTENUATION DES EFFETS DES CATASTROPHES, 1990-1991
Ventilation par type d'activités



/...

Figure 10

PROJETS D'ATTENUATION DES EFFETS DES CATASTROPHES, 1990-1991
Ventilation par région géographique

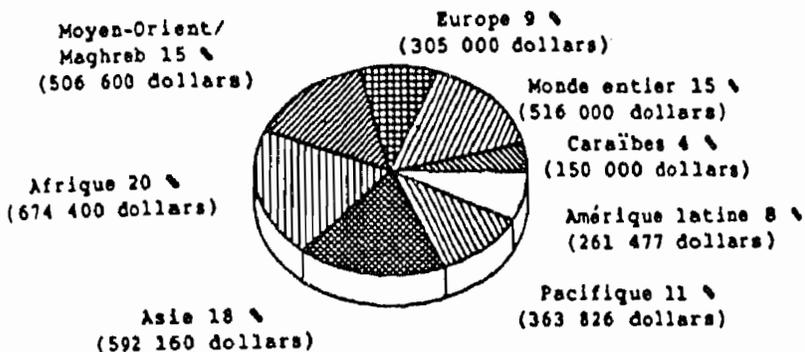
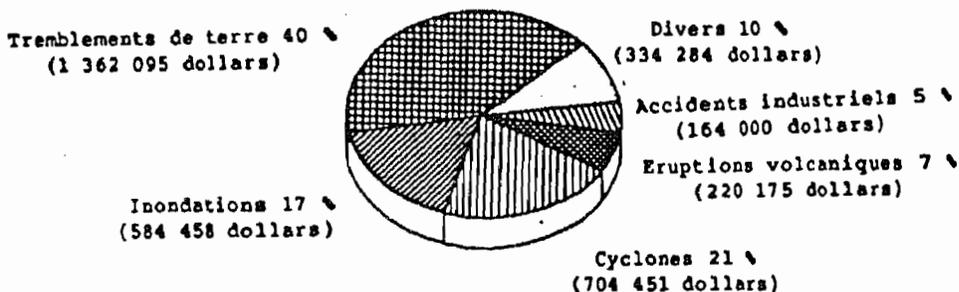


Figure 11

PROJETS D'ATTENUATION DES EFFETS DES CATASTROPHES, 1990-1991
Ventilation par type de catastrophe



V. LA GESTION DES INFORMATIONS CONCERNANT LES CATASTROPHES
NATURELLES : UNE ACTIVITE D'APPUI ESSENTIELLE

53. L'objectif global des activités de l'UNDRO en matière d'information concernant les catastrophes naturelles est d'accroître l'efficacité et l'efficacité de la gestion des opérations en cas de catastrophe dans le monde en diffusant des informations exactes sur le type et la forme des activités que doivent mener les responsables des secours et de la gestion des opérations, les décideurs et le grand public. S'agissant de la planification préalable et de l'intervention consécutive de la communauté internationale, des informations rapides et précises facilitent une réaction prompte, appropriée et coordonnée. En matière de réduction des effets des catastrophes, il est essentiel de pouvoir disposer d'informations solides et correctement ciblées sur les risques à l'échelle mondiale, sur les degrés de risque et de vulnérabilité ainsi que sur les moyens dont on dispose pour faire face aux problèmes afin de pouvoir mettre sur pied des programmes de réduction des effets des catastrophes et des initiatives d'assistance technique. Enfin, un transfert de connaissances ne peut être utile que si l'on dispose d'informations détaillées et à jour sur les politiques, programmes, pratiques, techniques et technologies de gestion des opérations en cas de catastrophe ou si l'on peut accéder à des sources d'information de ce type.

54. La façon dont le Bureau du Coordonnateur arrive à remplir cet objectif dépend dans une large mesure de la gestion des informations, c'est-à-dire de la façon dont elles sont utilisées, à des fins tant internes qu'externes. C'est pourquoi il importe au plus haut point que le matériel, le personnel et l'organisation de l'UNDRO permettent la meilleure circulation possible d'informations sur les catastrophes. Cependant, ces dernières années, à mesure que progressaient les techniques informatiques, on a pris de mieux en mieux conscience du fait que les capacités de gestion de l'information du Bureau du Coordonnateur se révélaient insuffisantes pour appuyer la gestion internationale d'opérations en cas de catastrophe et de secours d'urgence d'un caractère de plus en plus complexe, global et technique.

55. Au cours de l'exercice biennal, un effort concerté a été fait pour remédier à cette situation. On a cherché à compléter les ressources budgétaires limitées du Bureau du Coordonnateur par de nouvelles contributions, qui ont été versées par les Gouvernements finlandais, allemand et japonais. Une étude interne a été établie pour découvrir les faiblesses du système et les mesures nécessaires pour les éliminer. On a ainsi jeté les bases d'un renforcement progressif du système intégré de gestion, communications et bureautique (IMCOS) de l'UNDRO dans les domaines de la capacité technique et institutionnelle, des informations destinées à la planification préalable et aux opérations de secours à l'échelon international, ainsi que de la mise au point des bases de données et de la création de réseaux internationaux.

56. Dans le premier domaine, des ressources ont été allouées en vue d'accroître le nombre et la gamme de compétences des techniciens, afin de

/...

rendre possibles les modifications et le perfectionnement techniques indispensables. En ce qui concerne l'augmentation de la capacité institutionnelle, le Bureau du Coordonnateur est passé du recours à l'ordinateur central du Centre international de calcul (CIC) à un cadre d'utilisation de l'informatique plus souple et plus productif, celui de l'ordinateur individuel. On a créé pour cela un réseau local de l'UNDRO, lui-même connecté au CIC. Ce réseau sera bientôt également relié au futur réseau local de l'Office des Nations Unies à Genève. On a commencé à équiper l'ensemble du personnel de l'UNDRO d'ordinateurs individuels branchés sur le réseau local, et à le former à l'utilisation d'un logiciel standard pour les opérations de routine, à l'introduction de données et à l'accès aux bases de données communes ainsi qu'à l'utilisation des équipements de communications à partir des postes de travail individuels. On a poursuivi l'informatisation du registre du Bureau du Coordonnateur, dont le rôle est déterminant dans la préservation d'une mémoire institutionnelle de l'expérience de la gestion des opérations en cas de catastrophe, qui facilitera la gestion des archives et devrait à terme être accessible à partir du réseau local.

57. Dans le domaine des interventions internationales en cas de catastrophe, le Bureau du Coordonnateur a continué de renforcer le système de communications à adresses multiples qui lui permet de diffuser des informations et des rapports situation relatifs aux catastrophes. Les abonnés peuvent maintenant recevoir ces rapports par télex, télécopie ou courrier électronique (via le réseau UNIENET). L'expansion de la télécopie et du courrier électronique a fait baisser le coût moyen de transmission de ces rapports, qui sont distribués électroniquement de façon simultanée à plus de 400 responsables de la prévention des catastrophes dans les administrations nationales, les organismes des Nations Unies, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales dans le monde, ainsi qu'à la presse.

58. Les mesures prises récemment pour créer un centre d'opérations autorisant une approche plus fiable et systématique de la gestion de l'information en ce qui concerne la planification préalable et les interventions internationales revêtent une importance particulière. Ce projet est largement appuyé par les gouvernements et les fonctionnaires intéressés. Une première définition des spécifications du centre a été mise au point en 1991.

59. Dans le domaine des réseaux électroniques et bases de données internationaux, on a accordé une attention particulière au renforcement du réseau d'information électronique UNIENET (Réseau international des Nations Unies sur les situations d'urgence) de l'UNDRO. Créé en 1987, avec l'appui du Bureau d'assistance en cas de catastrophe à l'étranger d'USAID, ce réseau est un système de courrier électronique/base de données/panneau d'affichage électronique spécialisé dans les informations sur les catastrophes et relié à un nombre croissant de centres de liaison en matière de gestion des opérations en cas de catastrophe dans le monde entier.

60. La phase pilote ayant pris fin en décembre 1989, des dispositions ont été prises pour rendre le réseau plus autonome sur le plan financier et en réduire le coût pour les pays en développement participants en faisant payer certaines catégories d'usagers des pays développés. A la fin de l'exercice biennal, le réseau comptait quelque 190 participants, représentant 45 pays et appartenant à toutes les "catégories" de la "communauté" des responsables d'interventions en cas de catastrophe : organismes des Nations Unies, organisations non gouvernementales, organisations intergouvernementales, universités, bibliothèques et particuliers. Les usagers du réseau ont mondialement accès aux bases de données et panneaux d'affichage. Ils peuvent aussi communiquer avec les usagers d'autres réseaux des Nations Unies et vice versa; à l'heure actuelle, ces réseaux sont le Service d'information des Nations Unies UNISER (Département de l'information), les services de réseau mondial de communications et d'informations électroniques (UNET) du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le réseau du PNUD, celui du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le réseau PAHONET de l'Organisation panaméricaine de la santé. Des dispositions ont été prises avec ces organisations pour maintenir des bases de données et/ou des panneaux d'affichage sur UNIENET. On y trouve par exemple des matériels d'information sur les situations d'urgence provenant du HCR, des bulletins d'alerte spéciaux et des nouvelles provenant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), des participants aux activités de terrain du projet relatif aux risques naturels de l'Organisation des Etats américains (OEA) et des coordonnateurs nationaux des secours en cas de catastrophe en Amérique latine et aux Caraïbes (OMS-Organisation panaméricaine de la santé), un calendrier des manifestations du Centre asiatique de préparation préalable aux catastrophes et des listes de coordonnateurs nationaux pour la Décennie. Les propres bases de données de l'UNDRO sur l'UNIENET sont notamment constituées de points de contact mettant en rapport des responsables de secours d'urgence, et de rapports situation de l'UNDRO - qui sont "téléchargés" à destination de l'ONG américaine, Volunteers in International Technical Assistance (VITA) et du Center for International Research on Communications and Information Technologies (CIRCIT), organisme australien pour diffusion sur leurs propres réseaux.

61. Un effort particulier a été fait au cours de l'exercice biennal pour développer les bases de données de l'UNDRO, en actualiser les informations et en maintenir l'utilité. La banque de données de l'UNDRO est axée sur les bases que l'on consulte fréquemment pour en extraire des informations concernant les secours et l'atténuation - notamment dans les domaines suivants : contacts d'urgence, centres de formation à la gestion des opérations en cas de catastrophe, planification et statistiques sur les catastrophes auxquelles l'UNDRO a eu affaire ces dernières années. (Cette dernière base de données a été établie à l'aide d'une contribution du Gouvernement japonais et complète un projet de statistiques relatives aux catastrophes entrepris par le Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes naturelles de l'Université de Louvain (Belgique), auquel l'UNDRO communique régulièrement des informations.) On peut accéder à certaines de ces bases de données par l'intermédiaire d'UNIENET. Au cours de la période

/...

examinée, on a aussi jeté les fondements d'une base de données structurées qui serait mise au point et exploitée sur le réseau local de l'UNDRO une fois devenue pleinement opérationnelle.

62. Il importe au plus haut point de noter que tous les progrès susmentionnés ont été financés exclusivement par des contributions extrabudgétaires spéciales et qu'il sera essentiel d'assurer un financement plus prévisible de ces activités.

63. La bibliothèque de référence du Bureau du Coordonnateur contient actuellement 4 000 publications environ, notamment des rapports, actes de conférence, monographies, documents juridiques, plans d'intervention d'urgence, manuels et matériels de formation, et reçoit près de 200 circulaires d'informations spécialisées, bulletins et revues. La bibliographie est informatisée; on conserve une liste des acquisitions récentes sur UNIENET. Au cours de l'exercice biennal, un service de "dossiers" a été créé pour fournir une sélection de documents de base aux centres et programmes de gestion des catastrophes. Ces dossiers, constitués à l'origine pour le bureau régional du projet Pacifique Sud de l'UNDRO, ont fait l'objet d'un intérêt croissant dans d'autres régions où ils sont de plus en plus demandés. Chaque dossier contient environ 500 pages d'informations bibliographiques et de condensés de travaux de référence spécialisés.

64. Le Groupe de l'information et des publications de l'UNDRO est chargé du programme des publications. La demande de ces publications, notamment les volumes portant sur les moyens de réduire les effets des catastrophes naturelles en vente en tant que publications des Nations Unies continue d'augmenter régulièrement. Elles sont largement utilisées dans les cours et stages de formation spécialisés dispensés aux responsables des opérations en cas de catastrophe, notamment en Asie (par le canal du Centre asiatique de préparation préalable aux catastrophes, créé à l'Institut asiatique de technologie) ainsi qu'en Amérique latine et aux Caraïbes. Les bibliothèques nationales comme les universités, écoles et instituts de recherche commandent de plus en plus de publications de l'UNDRO.

65. Plusieurs rapports sur des situations catastrophiques particulières ont aussi été largement diffusés, notamment en ce qui concerne la crise entre l'Iraq et le Koweït et l'assistance internationale aux personnes déplacées qui ont transité par la Jordanie en 1990, et l'éruption du mont Pinatubo aux Philippines en 1991. Une étude intitulée A Multisectoral Study on Disaster and Management Planning in Armenia a été établie et publiée par l'UNDRO en 1990, à la suite d'une mission effectuée en septembre 1989. En coopération avec le PNUD, un rapport de mission et une étude technique de l'impact des programmes de prévention des catastrophes et de planification préalable en Equateur et dans les pays voisins ont été résumés par le projet conjoint UNDRO-Bureau d'assistance en cas de catastrophe à l'étranger d'USAID dans un rapport de 1990 qui a été largement diffusé, notamment en Amérique latine.

66. En 1991, un rapport sur l'atelier international consacré aux opérations de recherche et de sauvetage organisé par l'UNDRO en Autriche à l'invitation du gouvernement de ce pays a aussi été publié. Dans ce rapport, qui comprend quatre protocoles d'accord, on résume l'objectif de l'atelier, qui est de mettre au point des principes directeurs visant à renforcer la coordination des secours internationaux dans le domaine de la recherche et du sauvetage. Il a été établi comme suite à une recommandation de la troisième Réunion de responsables des services nationaux de secours d'urgence. Un instrument essentiel de ces opérations est le répertoire trilingue (en anglais, espagnol et français) des équipes internationales de recherche et de sauvetage qui a été publié peu après le rapport de l'atelier. Il contient des entrées concernant 23 équipes de sauvetage homologuées par des gouvernements.

67. Un nouveau manuel technique intitulé Mitigating Natural Disasters - Phenomena, Effects and Options a été publié et ajouté à la liste des ouvrages disponibles destinés à la vente.

68. Pour appuyer le programme de formation à la gestion des opérations en cas de catastrophe, une série de modules de formation, accompagnés de guides à l'intention des formateurs, a été établie par le PNUD en collaboration avec l'UNDRO et le Disaster Management Center de l'Université du Wisconsin (Etats-Unis d'Amérique).

69. La production de la revue bimensuelle UNDRO News (tirée actuellement à environ 7 000 exemplaires) a continué d'être améliorée à l'aide de matériel d'édition électronique. Pour satisfaire une demande croissante, le tirage de cette publication a dû être constamment augmenté.

VI. ADMINISTRATION ET FINANCES

70. Le budget de l'UNDRO est composé des principaux éléments suivants :

a) Des crédits ouverts au budget ordinaire par l'Assemblée générale, couvrant environ 60 % des besoins essentiels du fonctionnement normal de l'UNDRO (dépenses communes de personnel, frais de voyage, frais généraux de fonctionnement, etc.) pour l'exercice biennal 1990-1991.

b) Deux principales sources extrabudgétaires - le Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement du Bureau du Coordonnateur (financé au moyen de contributions volontaires des gouvernements) et le Compte spécial d'appui au programme (financé par des prélèvements au titre des frais généraux sur les contributions versées par les donateurs aux programmes de secours et d'atténuation) - qui couvrent le solde, soit 40 %, des frais de fonctionnement de base du Bureau du Coordonnateur pour le même exercice biennal.

71. Depuis 1980, la proportion de ressources extrabudgétaires nécessaire pour couvrir les frais généraux de fonctionnement est en augmentation constante par suite des activités concertées de collecte de fonds entreprises par l'UNDRO afin de maintenir sa capacité opérationnelle. Dans l'exercice biennal

précédent (1988-1989), la part des dépenses inscrites au budget ordinaire et celle des dépenses couvertes par des ressources extrabudgétaires étaient de 74 % et 26 %, respectivement (contre 60 % et 40 % en 1990-1991).

72. Au titre de l'exercice biennal 1990-1991, l'Assemblée générale a ouvert des crédits d'un montant de 7 508 400 dollars pour l'UNDRO. L'annexe VIII au présent rapport montre que les crédits ouverts au budget ordinaire pour les trois derniers exercices biennaux (1986-1987, 1988-1989 et 1990-1991) ont été entièrement dépensés, le montant total des dépenses pour 1990-1991 étant de 7 504 847,84 dollars. La différence entre les crédits ouverts pour 1988-1989 et ceux de 1990-1991 s'explique principalement par les taux d'actualisation et d'inflation, qui sont à Genève de 2,2 % et un taux de croissance nette des ressources de l'UNDRO de 0,6 %.

73. Environ 80 % des crédits ouverts au budget ordinaire sont absorbés par les dépenses de personnel, les 20 % restants étant répartis entre divers objets de dépense tels que frais de voyage, communications, dons, etc.

74. En ce qui concerne le Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement de l'UNDRO, on peut faire la même observation que pour le budget ordinaire : la majeure partie des ressources sont utilisées pour couvrir les dépenses de personnel. On trouvera à l'annexe IV une liste des contributions versées par les gouvernements à ce Fonds d'affectation spéciale pour l'exercice biennal 1990-1991.

75. Outre les fonds d'affectation spéciale susmentionnés, l'UNDRO gère le Fonds d'affectation spéciale pour les secours en cas de catastrophe, le Fonds d'affectation spéciale pour les activités de coopération technique et le Fonds du prix Sasakawa/UNDRO pour la prévention des catastrophes.

76. L'annexe III met en regard les recettes et les dépenses enregistrées au titre de tous les fonds d'affectation spéciale de l'UNDRO au cours des trois derniers exercices biennaux (1986-1987, 1988-1989, 1990-1991).

77. On trouvera à l'annexe IX au présent rapport le tableau d'effectifs de l'UNDRO pour 1990-1991. En application des décisions concernant la réduction des postes financés sur le budget ordinaire, le nombre de postes d'administrateurs ainsi financés est passé de 22 à 20 et celui des postes d'agent des services généraux de 14 à 12 au début de 1990. En outre, un poste d'administrateur temporaire, figurant au budget ordinaire, a été supprimé.

78. Pour répondre au mieux aux demandes d'assistance spéciale formulées par les Etats Membres, et pour s'acquitter des responsabilités qui lui sont confiées, l'UNDRO a eu recours à des arrangements souples qui lui permettent, en dehors des postes inscrits au budget, de recruter du personnel de projet sur le terrain ainsi que des consultants pour certaines missions. Pendant l'exercice biennal, le Bureau du Coordonnateur disposait ainsi au total de 7 administrateurs et de 13 agents des services généraux pour des projets en Angola, à Antigua (où est basé le Projet pancaraïbe de prévention des

/...

catastrophes et de planification préalable), à Fidji, au Liban, au Mozambique, au Népal et à Pise, ainsi que de 7 agents recrutés au titre de projets à Genève.

79. En outre, l'UNDRO a eu recours à des services consultatifs pour 140 missions particulières, soit dans le domaine de la coordination des secours, soit dans celui de l'atténuation des effets des catastrophes. Deux administrateurs stagiaires dont les postes ont été financés par leur gouvernement respectif ont été affectés à l'UNDRO par l'intermédiaire du programme du PNUD. Au total, six administrateurs ont été affectés à l'UNDRO, à court ou à moyen terme, au titre de divers arrangements avec des gouvernements ou des institutions et programmes des Nations Unies.

80. Il y a eu au cours de l'exercice biennal une augmentation importante des contributions extrabudgétaires à l'UNDRO, en particulier pour l'assistance en cas de catastrophe. Le Bureau du Coordonnateur se réjouit d'avoir su gagner la confiance et l'appui d'un nombre croissant de pays donateurs. Il reste toutefois préoccupé par le fait qu'en 1990-1991, plus de 40 % de ses effectifs et des dépenses connexes (frais de voyage et communications) doivent être financés au moyen de contributions volontaires, qu'il lui incombe d'obtenir chaque année et que le Département des affaires humanitaires devra donc collecter. En particulier, le Département doit avoir, que ce soit à Genève ou à New York, la capacité nécessaire d'appui aux activités toujours plus nombreuses du Bureau dans le domaine des secours d'urgence.

Notes

1/ UNDR0/91/1, intitulé "The Iraq/Kuwait crisis: International assistance to displaced People through Jordan (August-November 1991)".

2/ Note du Secrétaire général sur le renforcement du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe (E/1991/121).

3/ UNDR0/90/1.

ANNEXE I

Etat des dons du Bureau du Coordonnateur pendant
 l'exercice biennal 1990-1991

| Date | Pays | Situation | En dollars des Etats-Unis |
|----------|-----------------------------------|----------------------------------|------------------------------|
| 26-01-90 | Madagascar | Cyclone Alibera | 15 000 |
| 29-01-90 | Tunisie | Inondations | 30 000 |
| 08-02-90 | Samoa occidentale | Cyclone Ofa | 15 000 |
| 13-02-90 | Tuvalu | Cyclone Ofa | 8 000 |
| 14-02-90 | Paraguay | Inondations | 15 000 |
| 15-02-90 | Nioué | Cyclone Ofa | 8 000 |
| 16-02-90 | Tonga | Cyclone Ofa | 8 000 |
| 17-02-90 | République-Unie de Tanzanie | Inondations | 20 000 |
| 21-05-90 | Somalie | Personnes déplacées | 20 000 |
| 12-06-90 | Pérou | Sécheresse | 30 000 |
| 26-06-90 | Iran (République islamique d') | Tremblement de terre | 30 000 |
| 24-07-90 | Philippines | Tremblement de terre | 30 000 |
| 25-07-90 | Chine | Inondations | 20 000 |
| 13-07-90 | Sierra Leone | Rapatriés - Libéria | 15 000 |
| 30-08-90 | Jordanie | Rapatriés | 30 000 |
| 18-09-90 | Chine | Typhon | 20 000 |
| 02-11-90 | Guinée | Personnes évacuées - Monrovia | 15 000 |
| 29-11-90 | Philippines | Typhon Mike | 16 000 |
| 29-11-90 | Philippines | Inondations | 4 000 |
| 29-11-90 | Honduras | Inondations | 15 000 |
| 05-02-91 | Afghanistan | Tremblement de terre | 30 000 |
| 06-02-91 | Pakistan | Tremblement de terre | 30 000 |
| 06-02-91 | Iran (République islamique d') | Inondations | 30 000 |

/...

| Date | Pays | Situation | En dollars des Etats-Unis |
|---------------------------|------------------|---|------------------------------|
| 22-03-91 | Malawi | Glissements de terrain | 25 000 |
| 11-04-91 | Myanmar | Incendies | 20 000 |
| 02-05-91 | Panama | Tremblement de terre | 25 000 |
| 03-05-91 | Bangladesh | Cyclone | 50 000 |
| 04-05-91 | Costa Rica | Tremblement de terre | 30 000 |
| 23-05-91 | Mongolie | Vents violents/incendies de steppe | 10 000 <u>a/</u> |
| 04-06-91 | Maldives | Orages/lames de fond | 20 000 |
| 17-06-91 | Philippines | Eruption volcanique/ orage tropical/secousses sismiques | 25 000 |
| 25-06-91 | Chine | Inondations/province d'Anhui | 20 000 |
| 24-07-91 | Bénin | Inondations | 20 000 |
| 26-07-91 | Myanmar | Inondations | 15 000 |
| 29-07-91 | Roumanie | Inondations | 6 000 |
| 29-07-91 | Roumanie | Inondations | 14 000 <u>a/</u> |
| 19-08-91 | Chili | Eruption volcanique | 20 000 <u>a/</u> |
| 22-08-91 | Cambodge | Inondations | 20 000 <u>a/</u> |
| 26-08-91 | Costa Rica | Inondations | 20 000 <u>a/</u> |
| 07-11-91 | Philippines | Typhon/inondations | 40 000 <u>a/</u> |
| 11-12-91 | Roumanie | Tremblement de terre | 25 000 <u>a/</u> |
| 17-12-91 | Yémen | Tremblement de terre | 25 000 <u>a/</u> |
| 18-12-91 | Samoa-Occidental | Cyclone | 25 000 <u>a/</u> |
| 19-12-91 | Iles Marshall | Typhon | 10 000 <u>a/</u> |
| 30-12-91 | Egypte | Inondations | 20 000 <u>a/</u> |
| Total au 31 décembre 1991 | | | 939 000 |

a/ Allocation extrabudgétaire.

/...

ANNEXE II

Etat récapitulatif de la coordination de secours de l'UNDRO pour 1990

(En dollars des Etats-Unis)

Nouvelles contributions

| Mois à partir de 1990 | Pays/région affecté | Catastrophe | Nombre total de rapports | Subventions en espèces de l'UNDRO c/ | Fonds versés par l'intermédiaire de l'UNDRO d/ | Total des fonds enregistrés auprès de l'UNDRO |
|-----------------------|---------------------------------------|------------------------------------|--------------------------|--------------------------------------|--|---|
| Janvier | Indonésie | Inondations/glislements de terrain | 2 | - | - | 103 429 |
| | Madagascar | Cyclone Alibera | 2 | 15 000 | - | 30 000 |
| Février | Tunisie | Inondations | 2 | 30 000 | - | 55 510 792 |
| | Iles Cook | Cyclone Peni | 1 | - | 432 845 | 432 845 |
| | Libéria | Personnes déplacées | 20 | - | 878 495 | 3 501 964 |
| | Paraguay | Inondations | 2 | 15 000 | 11 855 | 44 000 |
| Avril | Samoa-Occidental | Cyclone Ofa a/ | 7 | 39 000 | - | 3 858 626 |
| | République-Unie de Tanzanie | Inondations | 5 | 20 000 | - | 3 272 280 |
| Mai | Inde | Cyclone | 3 | - | - | - |
| | Pérou | Tremblement de terre | 7 | - | - | 2 484 789 |
| | Sud-Est de l'Europe (Roumanie) | Tremblement de terre | 3 | - | - | - |
| Juin | Chine | Inondations | 5 | 20 000 | - | 347 200 |
| | Iran (République islamique d') | Tremblement de terre | 14 | 30 000 | 329 922 | 95 838 390 |
| Juillet | Pérou | Sécheresse | 4 | 30 000 | 432 645 | 36 000 000 |
| | Philippines | Tremblement de terre | 7 | 30 000 | - | 15 182 178 |
| | Viet Nam | Inondations | 2 | - | - | - |
| Août | Guinée | Effets de la crise du Libéria | 1 | 15 000 | 112 039 | 127 039 |
| | Jordanie b/ | Personnes déplacées | 15 | 30 000 | - | 30 000 |
| | Libéria/région | Appel spécial | 1 | - | - | - |
| | Moyen-Orient/région du golfe Persique | Personnes déplacées (phase I) | 9 | - | 33 662 011 | 487 831 753 |
| Septembre | Sierra Leone | Rapatrés du Libéria | 2 | 15 000 | 272 039 | 287 039 |
| | Chine | Typhon | 1 | 20 000 | - | 60 081 |
| Octobre | Sous-région (Libéria) | Vue d'ensemble/crise du Libéria | 1 | - | - | - |
| Novembre | Honduras | Inondations | 5 | 15 000 | - | 1 267 850 |
| | Iran (République islamique d') | Tremblement de terre | 3 | - | - | - |
| Décembre | Philippines | Typhon Mike | 5 | 16 000 | - | 2 047 940 |
| | Costa Rica | Tremblement de terre | 1 | - | - | 418 006 |
| | Yémen | Rapatrés | 1 | - | - | - |
| | Zambie | Poussée de choléra | 1 | - | - | - |
| Total partiel | | | 132 | 340 000 | 36 131 851 | 708 676 209 |

Contributions en cours

| Mois à partir de 1990 | Pays/région affecté | Catastrophe | Nombre total de rapports | Subventions en espèces de l'UNDRO c/ | Fonds versés par l'intermédiaire de l'UNDRO d/ | Total des fonds enregistrés auprès de l'UNDRO |
|-----------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------------------------|--------------------------------------|--|---|
| 1981 | Somalie | Personnes déplacées | - | 20 000 | 42 728 | 62 728 |
| 1984 | Ethiopie | Sécheresse/guerre civile | - | - | 15 714 | 15 714 |
| 1986 | Liban | Guerre civile | 4 | - | 2 542 925 | 11 149 556 |
| Mars 1987 | Mozambique e/ | Déstabilisation | 4 | - | 1 743 190 | 67 000 000 |
| 1988 | Angola | Déstabilisation | - | - | 182 110 | 182 110 |
| Déc. 1988 | URSS (Arménie) | Tremblement de terre | - | - | 11 981 | 11 981 |
| Janv. 1989 | Afghanistan/URSS | Tremblement de terre (Tadjikistan) | - | - | 1 712 | 1 712 |
| Mai 1989 | Mauritanie | Populations déplacées | - | - | 1 366 667 | 1 366 667 |
| Sept. 1989 | Caralbes | Ouragan Hugo | - | - | 145 258 | 145 258 |
| Oct. 1989 | Viet Nam | Typhon | 1 | - | - | - |
| Déc. 1989 | Roumanie | Secours d'urgence | 4 | - | 1 685 948 | 1 635 948 |
| Sous-Total | | | 13 | 20 000 | 7 738 233 | 81 571 674 |
| Total des contributions pour 1990 | | | 145 | 360 000 | 43 870 084 | 790 247 883 |

Note : L'UNDRO ne fait état des contributions relatives aux catastrophes que lorsqu'il est intervenu et a publié au minimum trois rapports d'information ou un rapport de situation (indiquant un appel international).

a/ La subvention de l'UNDRO était de 15 000 dollars pour le Samoa-Occidental et de 8 000 dollars pour Tuvalu, Nioué et Tonga.

b/ Les fonds reçus pour les personnes déplacées de Jordanie figurent à la rubrique "Région du golfe Persique (phase I)".

c/ Le total de cette colonne sera inférieur de 4 000 dollars au "Total général" des subventions d'urgence pour 1990, car les inondations des Philippines de novembre 1990 ne répondaient pas aux critères permettant de les inclure dans le présent rapport (voir note).

d/ Ces chiffres représentent des fonds effectivement reçus par l'UNDRO en 1991. Ils peuvent être différents de ceux figurant à la rubrique "Total" du fait qu'ils sont calculés sur la base des annonces de contributions en utilisant le taux de change en vigueur au moment où les annonces ont été communiquées à l'UNDRO.

e/ Contributions totales pour le Mozambique : 134 millions de dollars pour la période allant de mai 1990 à avril 1991.

Etat récapitulatif de la coordination des secours
de l'UNDRO pour 1991

(En dollars des Etats-Unis)

Contributions pour 1991

| Début de contribution (mois) | Pays/région affecté | Catastrophe | Nombre total des rapports sit/inf a/ | Subventions en espèces de l'UNDRO b/ | Fonds versés par l'intermédiaire de l'UNDRO | Total des fonds enregistrés auprès de l'UNDRO |
|------------------------------|---|--|--------------------------------------|--------------------------------------|---|---|
| Janvier | Moyen-Orient/ région du golfe Persique | Personnes déplacées (phase II) | Sit 20 | | 33 121 362 | 107 009 362 |
| Février | Afghanistan | Inondations/ tremblements de terre | Sit 9 | 30 000 | 785 500 | 8 549 648 |
| | Iran (République islamique d') | Inondations | Sit 5 | 30 000 | 92 592 | 510 594 |
| | Pakistan | Tremblements de terre/inondations | Sit 6 | 30 000 | 224 719 | 1 910 960 |
| | Pérou | Choléra | Sit 9 | | 30 534 | 10 934 671 |
| Mars | Malawi | Inondations/ glissements de terrain | Sit 4 | 25 000 | | 2 839 606 |
| | Amérique latine | Choléra | Sit 6 | | 47 694 | 737 638 |
| | Bangladesh | Cyclone | Sit 10 | 50 000 | 3 155 036 | 280 814 413 |
| | Moyen-Orient/ région du golfe Persique | Sit d'urgence (phase III) | Sit 18/ Fin 11 | | 109 058 201 | 1 199 422 096 |
| | Mongolie | Vents violents/ neige/incendie de steppe | Sit 2 | 10 000 | | 10 000 |
| | Myanmar | Incendies | Sit 3 | 20 000 | 85 600 | 439 925 |
| | Panama | Tremblement de terre | Sit 3 | 25 000 | | 946 046 |
| | Pérou | Tremblement de terre | Sit 3 | | | 277 778 |
| Mai | Costa Rica | Tremblement de terre | Sit 5 | 30 000 | 314 631 | 1 400 000 |
| Juin | Chili | Pluie diluvienne/ coulée de boue | Inf 3 | | | 346 491 |
| | Chine - province d'Anhui | Inondations | Sit 9 | 20 000 | 839 434 | 126 047 533 |
| | Maldives | Orages et lames de fond | Sit 3 | 20 000 | 81 514 | 2 321 140 |
| | Philippines | Eruptions volcaniques/ orages/secousses sismiques | Sit 15 | 25 000 | 13 479 | 55 440 453 |
| Juillet | Bénin | Inondations | Sit 2 | 20 000 | | 67 541 |
| | Myanmar | Inondations | Sit 4 | 15 000 | 35 875 | 509 626 |
| Août | Cambodge | Inondations | Sit 9 | 20 000 | 52 056 | 9 249 300 |
| | Chili/Argentine | Eruptions volcaniques | Sit 3 | 20 000 | | 139 286 |
| | Costa Rica | Inondations | Sit 1 | 20 000 | | 86 000 |
| | Roumanie | Inondations | Sit 4 | 20 000 | | 616 588 |
| | Viet Nam | Typhon Fred | Inf 3 | | | 1 076 860 |
| Septembre | Guatemala | Tremblement de terre | Inf 5 | | | 285 571 |
| Octobre | Inde | Tremblement de terre | Inf 4 | | | 386 158 |
| | Pacifique occidental/ Philippines | Typhon Ruth/ inondations | Inf 6/Inf 8 | 40 000 | | 5 789 809 |
| Novembre | Yémen | Tremblement de terre | Sit 4 | 25 000 | | 116 217 |
| Décembre | Egypte | Inondations | Sit 1 | 20 000 | | 20 000 |
| | Samoa-Occidental | Cyclones | Sit 6 | 25 000 | | 7 900 000 |
| | Iles Marshall | Typhon Zelda | Sit 2 | 10 000 | | 60 000 |
| | Roumanie | Tremblement de terre | Sit 2 | 25 000 | | 25 000 |
| Total partiel | | | 208 | 575 000 | 147 938 227 | 1 826 286 310 |

/...

Contributions en cours

| Début de contribution (mois) | Pays/région affecté | Catastrophe | Nombre total des rapports sit/inf <u>a/</u> | Subventions en espèces de l'UNDRO | Fonds versés par l'intermédiaire de l'UNDRO | Total des fonds enregistrés auprès de l'UNDRO |
|------------------------------|--|----------------------|---|-----------------------------------|---|---|
| 1981 | Somalie | Guerre civile | | | 172 805 | 64 500 000 |
| 1986 | Liban | Conflit | | | | 2 402 562 |
| Mars 1987 | Mozambique <u>d/</u> | Déstabilisation | | | 2 116 467 | 67 000 000 |
| 1988 | Angola | Déstabilisation | | | 17 690 | 17 690 |
| Juin 1990 | Iran (République islamique <u>d'</u>) | Tremblement de terre | | | 48 064 | 48 064 |
| AOÛt 1990 | Moyen-Orient/région du golfe Persique | (Phase I) <u>c/</u> | | | 5 206 765 | 107 009 362 |
| Oct. 1990 | Sierra Leone | Rapatriés du Libéria | | | 259 903 | 259 903 |
| Nov. 1990 | Honduras | Inondations | | | 380 293 | 380 293 |
| Total partiel | | | | | 8 201 987 | 241 237 581 |
| Total général | | | 208 | 575 000 | 156 140 214 | 2 067 523 891 |

Note : L'UNDRO ne fait état que des catastrophes dans lesquelles il est intervenu et a publié au minimum trois rapports d'information ou un rapport de situation (indiquant un appel international).

a/ Abréviations : "Sit" = rapport de situation; "Inf" = rapport d'information; "Fin" = rapport financier.

b/ Ces chiffres représentent les fonds effectivement reçus par l'UNDRO en 1991. Ils peuvent être différents de ceux figurant à la rubrique "Total", du fait qu'ils sont calculés sur la base des annonces de contributions en utilisant le taux de change en vigueur au moment où les annonces ont été communiquées à l'UNDRO.

c/ Fonds annoncés en 1990 pour la phase I, et reçus en 1991.

d/ Contributions totales pour le Mozambique : 134 millions de dollars pour la période allant de mai 1990 à avril 1991.

ANNEXE III

Etat des recettes et dépenses enregistrées au titre de
 tous les fonds d'affectation spéciale de l'UNDRO pour les
 exercices biennaux 1986-1987, 1988-1989 et 1990-1991

FONDS D'AFFECTION SPECIALE DE L'UNDRO

Tableau 1

Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement de l'UNDRO
 (y compris les comptes secondaires pour l'IMCOS et la formation)

(En dollars des Etats-Unis)

| Exercice biennal | Recettes | Dépenses |
|------------------|-----------|-----------|
| 1986-1987 | 2 316 462 | 2 188 308 |
| 1988-1989 | 2 348 576 | 1 588 740 |
| 1990-1991 | 3 994 418 | 3 113 928 |

Tableau 2

Fonds d'affectation spéciale pour les secours en cas de catastrophe

- i) Compte secondaire pour l'aide affectée aux secours en cas de catastrophe a/

(En dollars des Etats-Unis)

| Exercice biennal | Recettes | Dépenses |
|------------------|-------------|-------------|
| 1986-1987 | 15 331 671 | 14 804 631 |
| 1988-1989 | 40 710 360 | 36 203 067 |
| 1990-1991 | 208 108 835 | 171 954 604 |

a/ Contributions acheminées par l'UNDRO.

- ii) Compte secondaire pour l'aide non déterminée pour les secours en cas de catastrophe

(En dollars des Etats-Unis)

| Exercice biennal | Recettes | Dépenses |
|------------------|-----------|----------|
| 1986-1987 | 130 171 | 369 700 |
| 1988-1989 | 1 790 671 | 198 709 |
| 1990-1991 | 6 353 286 | 531 610 |

/...

Tableau 3

Fonds d'affectation spéciale pour les activités
de coopération technique de l'UNDRO

(En dollars des Etats-Unis)

| Exercice biennal | Recettes | Dépenses |
|------------------|-----------|-----------|
| 1986-1987 | 9 987 984 | 6 024 010 |
| 1988-1989 | 3 835 156 | 2 961 326 |
| 1990-1991 | 4 195 850 | 3 417 575 |

Ce compte comprend les recettes et dépenses des entités suivantes :

- i) Compte secondaire pour l'atténuation des effets des catastrophes;
- ii) Compte secondaire pour le projet Pan-Caraïbes de prévention des catastrophes et de planification préalable;
- iii) Compte secondaire pour le programme de bourses d'études de l'UNDRO.

Tableau 4

Compte d'appui au programme de l'UNDRO a/

(En dollars des Etats-Unis)

| Exercice biennal | Recettes | Dépenses |
|------------------|-----------|-----------|
| 1988-1989 | 1 691 919 | 1 012 097 |
| 1990-1991 | 6 181 856 | 1 774 085 |

a/ Etabli le 1er janvier 1988.

Tableau 5

Fonds du prix Sasakawa/UNDRO pour la prévention des
catastrophes a/

(En dollars des Etats-Unis)

| Exercice biennal | Recettes | Dépenses |
|------------------|----------|----------|
| 1988-1989 | 182 536 | 140 642 |
| 1990-1991 | 155 344 | 140 208 |

a/ Etabli en juin 1986.

/...

ANNEXE IV

Contributions versées par les gouvernements au Fonds d'affectation spéciale pour
le renforcement de l'UNDRO en 1990 et 1991

| Pays donateurs | Date du versement de la contribution | Montant en monnaie locale | Equivalent en dollars des Etats-Unis | Numéro officiel de réception |
|---|--------------------------------------|---------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|
| Islande | 02-01-90 | - | 5 900,00 | IOV/GEN/90-001 |
| Suisse | 11-01-90 | SWF 160 000,00 | 104 575,16 | 04000017238 |
| Madagascar | 11-01-90 | - | 631,31 | IOV/GEN/90-061 |
| France | 05-03-90 | FF 1 000 000,00 | 175 746,92 | 04000017804 |
| Grèce | 10-05-90 | - | 10 000,00 | 04000018564 |
| République fédérale d'Allemagne | 15-05-90 | DM 150 000,00 | 88 235,29 | 04000018624 a/ |
| Barbade (89) | 16-05-90 | - | 1 000,00 | 045-05072 |
| Philippines | 18-07-90 | - | 234,78 | IOV/GEN/90-0682 |
| Barbade (90) | 25-07-90 | - | 1 000,00 | 045-07167 |
| Canada | 24-08-90 | \$ 74 834,27 | 64 827,36 | 04000019934 b/ |
| Cameroun | 29-08-90 | SF 5 087,24 | 3 740,62 | 04000019984 |
| République fédérale d'Allemagne | 04-09-90 | DM 85 000,00 | 54 838,71 | 04000020045 b/ |
| Nouvelle-Zélande | 13-09-90 | - | 12 238,00 | 04000020129 |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | 11-10-90 | - | 60 340,00 | 04000020520 b/ |
| Japon | 22-10-90 | - | 50 000,00 | 04000020634 a/ |
| Japon | 22-10-90 | - | 100 000,00 | 04000020634 |
| Suisse (90) | 30-10-90 | SWF 160 000,00 | 123 076,92 | 04000020733 |
| Italie | 03-12-90 | Lit 550 000 000,00 | 493 273,54 | 04000021115 |
| Canada | 21-12-90 | \$ 249 895,00 | 215 105,83 | 04000021348 |
| Chine | 21-12-90 | - | 20 000,00 | 04000021378 |
| Bahamas | 31-12-90 | - | 7 400,00 | 045-12436 |
| Finlande | 10-01-91 | - | 18 000,00 | 14000021530 (JV/145-4106) b/ |
| Nigéria | 10-01-91 | - | 50 000,00 | 14000021531 |
| Finlande | 10-01-91 | - | 140 002,56 | 14000021530 b/ |
| Finlande | 10-01-91 | - | 114 415,00 | 14000021530 a/ |
| Suisse | 28-01-91 | SWF 20 000,00 | 15 748,03 | 14000021684 b/ |
| Philippines | 04-03-91 | - | 192,86 | IOV/GEN/91-0171 |
| Islande | 04-03-91 | - | 6 200,00 | IOV/GEN/91-0172 |
| Bahamas | 06-03-91 | - | 1 277,00 | IOV/GEN/91-0293 |
| Canada | 02-04-91 | - | 236 116,48 | 14000022299 |
| Tunisie | 17-04-91 | - | 3 000,00 | 14000022495 |
| Grèce | 15-05-91 | - | 10 000,00 | 14000022835 |
| Suisse | 16-05-91 | - | 120 805,37 | 14000022855 |
| Tunisie | 26-06-91 | - | 5 815,00 | 14000023299 |
| Suisse | 31-07-91 | - | 12 903,23 | 14000023733 b/ |
| Canada | 15-08-91 | - | 65 269,72 | 14000023888 b/ |

/...

| Pays donateurs | Date du versement de la contribution | Montant en monnaie locale | Equivalent en dollars des Etats-Unis | Numéro officiel de récépissé |
|---|--------------------------------------|---------------------------|--------------------------------------|------------------------------|
| Allemagne | 10-09-91 | - | 34 282,89 | 14000024132 a/ |
| Allemagne | 11-09-91 | - | 57 081,97 | 14000024152 b/ |
| Sri Lanka | 11-09-91 | - | 2 000,00 | 14000024154 a/ |
| Tunisie | 18-09-91 | - | 2 815,00 | 14000024258 |
| Chine | 25-09-91 | - | 20 000,00 | 14000024383 |
| Nouvelle-Zélande | 27-09-91 | - | 11 706,00 | 14000024427 |
| Autriche | 03-10-91 | - | 50 000,00 | 14000024510 |
| France | 04-10-91 | - | 173 913,04 | 14000024543 |
| Tunisie | 24-10-91 | - | 3 000,00 | 14000024851 |
| Italie | 01-11-91 | - | 423 529,41 | 14000024983 |
| Saint-Siège | 04-11-91 | - | 10 000,00 | 14000024988 |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | 15-11-91 | - | 215 025,00 | 14000025124 a/ |
| Bahamas | 28-11-91 | - | 982,72 | 14000025274 |
| Japon | 24-12-91 | - | 150 000,00 | 14000025614 |
| Total des dons reçus au 31 décembre 1991 | | | 3 546 245,72 | |

a/ Pour le système d'information de l'UNDRO.

b/ Pour le programme de formation à la gestion des opérations en cas de catastrophe de l'UNDRO/PNUD.

ANNEXE V

Contributions versées au Fonds d'affectation spéciale de l'UNDRO
 pour les secours en cas de catastrophe en 1990-1991

| Donateurs | Objet (pays affectés, région, activité) | Total en dollars E.-U. |
|-----------|---|------------------------------|
| Australie | Myanmar/inondations, Pérou/sécheresse, golfe Persique | 1 077 840,00 |
| Autriche | Banladesh/cyclones, Iran (République islamique d')/inondations, golfe Persique | 2 411 461,93 |
| Barbade | Iran (République islamique d')/tremblement de terre | 5 000,00 |
| Canada | Banladesh/cyclone, Chine/inondations, Libéria, Mozambique, Somalie, golfe Persique | 3 444 168,30 |
| Danemark | Guinée, Sierra Leone, golfe Persique | 2 406 298,91 |
| Finlande | Banladesh/cyclone, Pise/dépôt, golfe Persique | 7 271 925,96 |
| Allemagne | Chine/inondations, Myanmar/inondations, atelier communications par satellite, golfe Persique | 3 600 180,44 |
| Irlande | Banladesh/cyclone, Mozambique, Pérou/sécheresse/choléra | 229 016,94 |
| Italie | Afghanistan/tremblement de terre/ inondations, Bangladesh/cyclone, Chine/inondations, Costa Rica/ tremblement de terre, Honduras/ inondations, Mauritanie, Pakistan /tremblement de terre, Pise/dépôt, Roumanie, golfe Persique | 16 051 444,83 |
| Japon | Malawi/inondations, Pise/dépôt, République-unie de Tanzanie, golfe Persique | 140 928 633,99 |

/...

| Donateurs | Objet (pays affectés, région, activité) | Total en dollars E.-U. |
|--|---|------------------------------|
| Luxembourg | Antigua-et-Barbuda/ouragan, Bangladesh/cyclone, Costa Rica/ tremblement de terre, Dominique/ ouragan, Montserrat/ouragan, Saint-Kitts-et-Nevis/ouragan | 645 836,05 |
| Maurice | Iran (République islamique d')/ tremblement de terre | 10 000,00 |
| Pays-Bas | Afghanistan/tremblement de terre/ inondations, Equateur/choléra, Sierra Leone, golfe Persique | 2 919 047,75 |
| Nouvelle-Zélande | Bangladesh/cyclone | 175 130,14 |
| Norvège | Somalie, Pise/dépôt | 81 843,20 |
| Singapour | Golfe Persique | 25 000,00 |
| Espagne | Golfe Persique | 469 598,21 |
| Suède | Angola, golfe Persique | 9 544 882,61 |
| Suisse | Aghanistan-Pakistan/tremblement de terre/inondations, Libéria, golfe Persique | 839 009,15 |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | Afghanistan/tremblement de terre, Angola, Bangladesh/cyclone, Cambodge/ inondations, Chine/inondations, Equateur/choléra, Guinée, Libéria, Maldives/orages-lames de fond, Pérou/ sécheresse, Roumanie/inondations, Sierra Leone, Somalie, Tunisie/ inondations, golfe Persique | 5 168 084,06 |
| Etats-Unis d'Amérique | Myanmar/incendie, Pise/dépôt, golfe Persique | 3 581 298,00 |
| CARICOM | Saint-Kitts-et-Nevis/ouragan | 996,83 |
| CEE | Liban, Mozambique, Tunisie/inondations | 5 527 490,76 |

/...

| Donateurs | Objet (pays affectés, région, activité) | Total en dollars E.-U. |
|---|--|------------------------------|
| OPEP | Bangladesh/cyclone-inondations, Iran (République islamique d')/tremblement de terre, Tunisie/inondations | 224 347,00 |
| PNUD | Libéria | 306 005,00 |
| UNICEF | Libéria | 1 765,20 |
| UNOCA | Afghanistan/tremblement de terre/ cyclone/inondations | 228 735,74 |
| <hr/> Total des contributions reçues au 31 décembre 1991 | | 207 175 041,00 |

ANNEXE VI

Contributions versées par les gouvernements et les institutions à l'UNDRO
au titre du Fonds d'affectation spéciale pour les activités de coopération
technique de l'UNDRO en 1990-1991

| Pays donateurs | Objet de la contribution | Date de versement de la contribution | Montant en monnaie locale | Equivalent en dollars des Etats-Unis | Numéro officiel de réception |
|---|--------------------------------|--------------------------------------|---------------------------|--------------------------------------|------------------------------|
| Italie | PCDPPP* | 11-01-90 | --- | 465 116,00 | 04000017225 |
| PNUD | Zimbabwe | 23-01-90 | --- | 17 725,31 | 04000017358 |
| Danemark | Algérie | 24-01-90 | DKr. 365 000,00 | 55 430,42 | 040-17382/JV-10101 |
| France | PCDPPP | 28-02-90 | --- | 11 250,00 | 04000017763 |
| PNUD | Indonésie | 02-03-90 | --- | 69 684,36 | 04000017785 |
| PNUD | Philippines | 02-03-90 | --- | 14 290,00 | 04000017786 |
| PNUD | Madagascar | 14-03-90 | --- | 89 350,00 | 04000017915 |
| PNUD | Egypte | 23-03-90 | --- | 127 074,65 | 04000018036 |
| PNUD | Haïti | 27-03-90 | --- | 5 000,00 | 04000018052 |
| Montserrat | PCDPPP | 30-03-90 | --- | 1 467,13 | JV-045-03203 |
| Saint-Vincent-et-Grenadines | PCDPPP | 30-03-90 | --- | 1 551,51 | JV-045-03203 |
| Japon | SPPO** | 30-03-90 | --- | 50 000,00 | 04000018093 |
| Iles Caïmanes | PCDPPP | 30-03-90 | --- | 1 451,59 | JV-045-03203 |
| PNUD | SEISMED | 20-04-90 | --- | 192 581,61 | 04000018350 |
| Anguilla | PCDPPP | 25-04-90 | --- | 2 916,00 | 04000018353 |
| Autriche | Tunisie | 25-04-90 | --- | 41 666,00 | 04000018397 |
| Bermudes | PCDPPP | 25-04-90 | --- | 1 458,00 | 04000018405 |
| Saint-Kitts-et-Nevis | PCDPPP | 27-04-90 | --- | 1 794,00 | JV-045-04141 |
| Italie | SPPO | 11-05-90 | --- | 230 000,00 | 04000018580 |
| Italie | PCDPPP | 11-05-90 | --- | 54 884,00 | 04000018580 |
| PNUD | Philippines | 14-05-90 | --- | 13 295,00 | 04000018596 |
| PNUD | Philippines | 22-05-90 | --- | 8 000,00 | 04000018718 |
| Barbade | PCDPPP | 31-05-90 | --- | 1 557,50 | JV-045-05072 |
| Antilles néerlandaises | PCDPPP | 08-06-90 | --- | 2 966,52 | 04000018872 |
| France | PCDPPP | 27-06-90 | --- | 11 250,00 | 04000019071 |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | PCDPPP | 29-06-90 | --- | 244 000,00 | 04000019131 |
| Montserrat | PCDPPP | 30-06-90 | --- | 1 458,00 | JV-045-06232 |
| Sainte-Lucie | PCDPPP | 10-07-90 | --- | 1 790,48 | 04000019269 |
| Barbade | PCDPPP | 29-07-90 | --- | 1 557,50 | JV-045-07167 |
| Royaume-Uni (APD) | Iran (République islamique d') | 09-08-90 | --- | 17 068,00 | 04000019727 |
| Bermudes | PCDPPP | 14-08-90 | --- | 1 458,00 | 04000019808 |
| Iles Vierges britanniques | PCDPPP | 22-08-90 | --- | 3 000,00 | 04000019908 |
| Iles Turques et Caïques | PCDPPP | 22-08-90 | --- | 1 458,00 | 04000019907 |
| OMS/OPS | PCDPPP | 24-08-90 | --- | 11 000,00 | 04000019933 |
| PNUD | URSS Séminaire | 04-09-90 | --- | 16 052,00 | 04000020044 |
| PNUD | Haïti | 25-09-90 | --- | 5 050,58 | 04000020263 |
| PNUD | Somalie | 11-10-90 | --- | 5 786,00 | 04000020518 |
| Royaume-Uni (APD) | Recherche et sauvetage | 19-10-90 | --- | 33 300,00 | 04000020616 |
| Grenade | PCDPPP | 25-10-90 | --- | 1 805,23 | JV-045-10185 |
| OMS/OPS | PCDPPP | 27-10-90 | --- | 21 753,87 | JV-045-00202 |
| Guyana | PCDPPP | 30-10-90 | --- | 1 809,56 | JV-045-10101 |
| Haïti | PCDPPP | 31-10-90 | --- | 1 240,66 | JV-045-10280 |
| PNUD | SEISMED | 05-11-90 | --- | 207 847,44 | 04000020797 |
| Belize | PCDPPP | 28-11-90 | --- | 1 788,40 | JV-045-11158 |

/...

| Pays donateurs | Objet de la contribution | Date de versement de la contribution | Montant en monnaie locale | Equivalent en dollars des Etats-Unis | Numéro officiel de réception |
|------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------|--------------------------------------|------------------------------|
| Jamaïque | PCDPPP | 30-11-90 | --- | 1 665,86 | JV-045-11212 |
| PNUD | SEISMED | 13-12-90 | --- | 193 630,00 | 04000021251 |
| Pays-Bas | Salaire de M. Lohman | 19-12-90 | --- | 150 067,64 | 04000021322 |
| OPS | PCDPPP | 07-01-91 | --- | 5 500,00 | 14000021435 |
| Antilles néerlandaises | PCDPPP | 30-01-91 | --- | 2 970,00 | 14000021710 |
| EPPG (Ethiopie) | Bourses | 07-02-91 | --- | 50 000,00 | JV-140-02026 |
| Etats-Unis d'Amérique | Equateur | 08-02-91 | --- | 99 440,00 | IOV-GEN/91-0187 |
| Canada | Recherche et sauvetage | 29-02-91 | --- | 64 550,80 | 14000022079 |
| Trinité-et-Tobago | Pour 1989 et 1990 | 04-03-91 | --- | 18 042,51 | IOV-GEN/91-0192 |
| Suisse | Recherche et sauvetage | 12-03-91 | --- | 16 400,00 | 14000022078 |
| Canada | Colombie | 12-03-91 | --- | 88 716,07 | 14000022079 |
| Canada | Colombie | 12-03-91 | --- | 66 455,50 | 14000022078 |
| OPS | PCDPPP | 27-03-91 | --- | 9 100,00 | 14000022251 |
| Iles Caïmanes | PCDPPP | 05-04-91 | --- | 1 451,91 | 14000022251 |
| Allemagne | Recherche et sauvetage | 27-06-91 | --- | 40 935,67 | 14000023302 |
| Maurice | République-Unie de Tanzanie | 03-07-91 | --- | 5 000,00 | IOV-GEN/91-0749 |
| Allemagne | Terminologie des catastrophes | 12-08-91 | --- | 30 494,82 | 14000023844 |
| Canada | Pérou | 27-08-91 | --- | 204 881,81 | 14000024038 |
| Allemagne | Recherche et sauvetage | 28-08-91 | --- | 45 650,46 | 14000023302 |
| PNUD | Maurice | 09-10-91 | --- | 15 000,00 | 14000024659 |
| PNUD/New York | Séminaire de Moscou | 22-10-91 | --- | 17 604,57 | 14000024819 |
| PNUD | SEISMED | 06-11-91 | --- | 130 000,00 | 14000025022 |
| Espagne | Chili/Séminaire UNDR0 (octobre 1991) | 14-11-91 | --- | 7 872,40 | 14000025118 |
| Suisse | Recherche et sauvetage | 28-11-91 | --- | 27 000,00 | 14000025275 |
| PNUD | Madagascar | 03-12-91 | --- | 66 234,24 | 14000025334 |
| Royaume-Uni | Egypte | 12-12-91 | --- | 20 000,00 | 14000025466 |
| Pays-Bas | Traitement de M. E. Lohman | 27-12-91 | --- | 189 840,00 | 14000025641 |
| Cameroun | Mexique | 31-12-91 | --- | 2 994,01 | JV-145-12591 |

TOTAL DES DONS RECUS
 AU 31 DECEMBRE 1991

3 622 481,59

* PCDPPP : Projet Pan-Caraïbes de prévention des catastrophes et de planification préalable.

** SPP0 : Bureau du projet du Pacifique Sud.

ANNEXE VII

Etat des activités de l'UNDRR pour l'atténuation des effets des catastrophes, 1990-1991

(En dollars des Etats-Unis)

| Pays | Intitulé du projet | Dépenses totales | Activité du projet | | | | | Type de catastrophe | | | | | |
|--------------------------------|---|------------------|--------------------|-------------------|------------|-------------------------|-----------------------|----------------------|-------------|---------|---------------------|---------------------|---------|
| | | | Analyse du danger | Analyse du risque | Prévention | Planification préalable | Information formation | Tremblement de terre | Inondations | Cyclone | Eruption volcanique | Accident du travail | Divers |
| Afghanistan | Appui au programme du Bureau de la planification préalable aux situations d'urgence | 11 160 | | | | 11 160 | | 6 000 | 5 160 | | | | |
| Algérie | Information du public sur les tremblements de terre | 15 000 | | | 15 000 | | | 15 000 | | | | | |
| Arménie | Planification préalable aux catastrophes et planification de la prévention en Arménie | 55 000 | 13 500 | 13 500 | 14 000 | 14 000 | | 14 000 | 13 500 | | | 14 000 | 13 500 |
| Caraïbes | Projet panCaraïbes de prévention des catastrophes et de planification préalable | 150 000 | 17 500 | 17 500 | 50 000 | 50 000 | 15 000 | 12 500 | 25 000 | 100 000 | 12 500 | | |
| Colombie | Atténuation des effets des catastrophes en Colombie | 119 559 | 21 584 | 20 710 | 20 990 | 14 216 | 42 059 | 39 500 | 14 000 | | 35 000 | 14 500 | 16 559 |
| Equateur | Planification préalable et prévention des catastrophes en Equateur et dans les pays voisins | 141 918 | 69 275 | 11 782 | 14 496 | 28 355 | 18 010 | 41 495 | 20 523 | | 66 175 | | 13 725 |
| Egypte | Développement de la planification préalable aux catastrophes, de la prévention et de la planification de la gestion | 135 000 | 27 000 | | | 67 500 | 40 500 | 40 500 | 40 500 | | | 40 500 | 13 500 |
| Bourses | Programme de bourses de l'UNDRR pour la gestion des catastrophes | 66 000 | | | | | 66 000 | 16 500 | 16 500 | 16 500 | 16 500 | | |
| Indonésie | Projet de gestion des opérations en cas de catastrophes phase II | 345 000 | 35 000 | 35 000 | 120 000 | 120 000 | 35 000 | 90 000 | 90 000 | | 90 000 | | 75 000 |
| Interrégional 1990 | Evaluation des dangers géologiques et géophysiques | 250 000 | | | | | 250 000 | 90 000 | | | | | 160 000 |
| Interrégional 1991 | Séminaire sur la stratégie de planification préalable aux catastrophes | 200 000 | | | | | 200 000 | 70 000 | 65 000 | | | 65 000 | |
| Iran (République islamique d') | Tremblement de terre en Iran - préparation à la reconstruction | 58 600 | | | | 58 600 | | 58 600 | | | | | |
| Madagascar | Renforcement du Conseil national de secours | 300 000 | 30 000 | | | 180 000 | 90 000 | | | 240 000 | | 30 000 | 30 000 |
| Maurice | Aide à la planification préalable aux situations d'urgence, Maurice, Ile Rodriguez | 104 400 | 10 000 | 10 000 | 30 000 | 44 400 | 10 000 | | | 104 400 | | | |
| Méditerranée | Réduction du risque de tremblement de terre | 750 000 | 230 000 | 230 000 | 230 000 | | 60 000 | 750 000 | | | | | |
| Népal | Appui institutionnel au Plan de planification préalable et de secours en cas de catastrophe | 236 000 | | | | 236 000 | | 118 000 | 118 000 | | | | |
| Philippines | Programme de construction d'abris | 17 000 | | | | | 17 000 | | | 17 000 | | | |

| Pays | Intitulé du projet | Dépenses totales | Activité du projet | | | | Type de catastrophe | | | | | | |
|-----------------|--|---------------------|----------------------|----------------------|----------------|----------------------------|--------------------------|-------------------------|----------------|----------------|------------------------|------------------------|----------------|
| | | | Analyse du danger | Analyse du risque | Prévention | Planification préalable | Information formation | Tremblement de terre | Inondations | Cyclone | Eruption volcanique | Accident du travail | Divers |
| Philippines | Formation à la gestion des opérations en cas de catastrophe | 31 000 | | | | | 31 000 | 15 000 | 16 000 | | | | |
| Arabie saoudite | Renforcement de l'administration de la protection civile | 12 000 | | | | | 12 000 | | | | | 12 000 | |
| Somalie | Aide technique à la protection contre les inondations | 20 000 | | | 20 000 | | | 20 000 | | | | | |
| Pacifique Sud | Programme de planification préalable et de prévention des catastrophes | 315 826 | | | 126 330 | 126 330 | 63 166 | 105 275 | 210 551 | | | | |
| Tunisie | Measures pour l'atténuation des effets des inondations | 36 000 | | | 36 000 | | | 36 000 | | | | | |
| Total | | 3 369 463 | 453 859 | 338 492 | 676 816 | 950 561 | 949 735 | 1 362 095 | 584 458 | 704 451 | 220 175 | 164 000 | 334 284 |

ANNEXE VIII

Budget ordinaire : comparaisons des crédits ouverts et dépenses du Bureau
du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe
(y compris le Bureau de liaison de New York), au cours des exercices
biennaux 1986-1987, 1988-1989, 1990-1991, par objet de dépense

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

| Objet de dépense | 1986-1987 | | 1988-1989 | | 1990-1991 | |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | Crédit ouvert | Dépenses | Crédit ouvert | Dépenses | Crédit ouvert | Dépenses |
| Traitements : | | | | | | |
| Postes permanents | 3 882,4 | 4 114,3 | 4 402,7 | 4 527,2 | 4 615,1 | 4 695,2 |
| Personnel temporaire | 133,6 | 91,5 | 171,3 | 168,8 | 212,8 | 212,2 |
| Consultants | 17,0 | 8,9 | 13,1 | 11,3 | 16,5 | 11,2 |
| Groupes spéciaux d'experts | 20,8 | 12,0 | 8,2 | 0,1 | 32,3 | 31,9 |
| Heures supplémentaires | 15,1 | 2,6 | 17,8 | 11,0 | 23,2 | 18,0 |
| Dépenses communes de personnel : | | | | | | |
| Indemnités de représentation | 9,2 | 4,9 | 9,1 | 9,2 | 9,2 | 9,2 |
| Autres dépenses communes de personnel | 1 173,4 | 1 085,1 | 1 433,2 | 1 359,2 | 1 287,5 | 1 239,3 |
| Frais de voyage du personnel | 293,1 | 232,0 | 323,8 | 317,8 | 385,2 | 385,3 |
| Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure | 12,3 | | | | | |
| Frais généraux de fonctionnement et communications | 103,6 | 124,7 | 159,9 | 156,2 | 145,1 | 130,0 |
| Dépenses de représentation | 2,0 | 0,6 | 2,2 | 2,3 | 2,4 | 2,4 |
| Matériel de traitement des données et remplacement du matériel usagé | 35,8 | 17,9 | 22,3 | 16,3 | 59,1 | 59,1 |
| Subventions | 720,0 | 357,0 | 720,0 | 720,0 | 720,0 | 710,2 |
| TOTAL | 6 418,3 | 6 051,5 | 7 283,6 | 7 299,4 | 7 508,4 | 7 504,0 |

ANNEXE IX

Tableau d'effectifs du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe pour 1990-1991

| | Budget ordinaire | Fonds extrabudgétaires 1990-1991 | Total |
|--|------------------|----------------------------------|-----------|
| Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur | | | |
| SGA | 1 | - | 1 |
| SSG | - | - | - |
| D-2 | 1 | - | 1 |
| D-1 | 2 | 1 | 3 |
| P-5 | 3 | 3 a/ | 6 |
| P-4 | 6 | 1 | 7 |
| P-3 | 3 | 2 | 5 |
| P-2/P-1 | 3 | - | 3 |
| Total | 19 | 7 | 26 |
| Agents des services généraux | | | |
| Première classe | 3 | - | 3 |
| Autres classes | 9 | 14 | 23 |
| Total | 12 | 14 | 26 |
| Total général | 31 | 21 | 52 |

a/ Dont un poste au titre de la Décennie internationale pour l'atténuation des effets des catastrophes naturelles.
